

SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Décembre 1998 - N° 280



Pour tout savoir
sur l'euro, voir page 7

**Nouvel espace de jeux couverts
au Centre de la petite enfance**

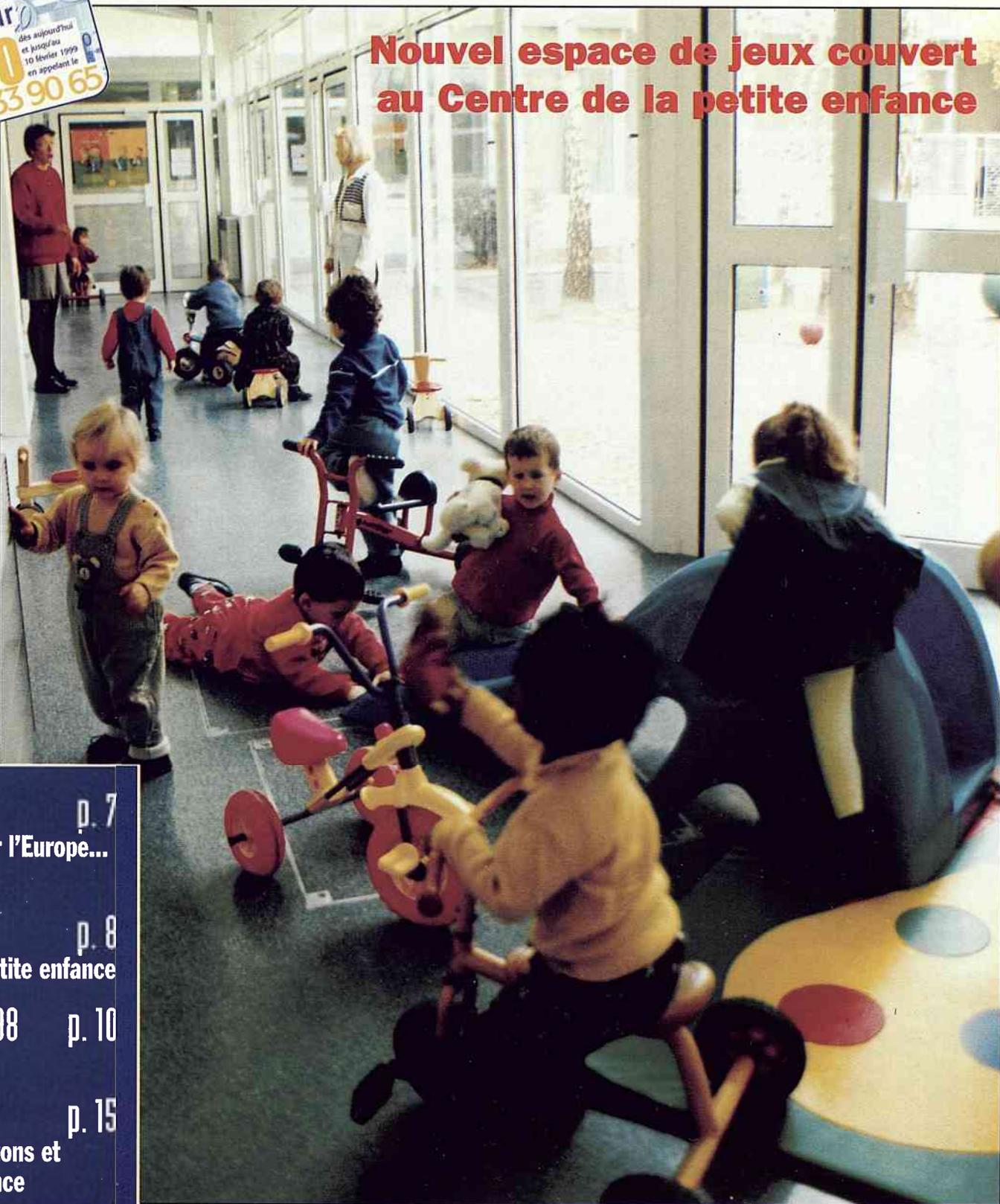


Photo : D. Fradin

L'info du mois p. 7
Sceaux prête pour l'Europe...
et l'euro

Dossier p. 8
Le centre de la petite enfance

11 novembre 1998 p. 10
80^e anniversaire

Actualités p. 15
18^e Foire aux santons et
crèches de Provence

CINÉMA TRIANON

Semaine du 9 au 15 décembre

Slam

de Marc Levin (v.o. - 1 h 40)

vendredi 11 à 21 h - samedi 12 à 19 h
dimanche 13 à 20 h - lundi 14 à 21 h

Pages cachées

d'Alexandre Sokourov (v.o. - 1 h 17)

mercredi 9 à 21 h - vendredi 11 à 19 h
samedi 12 à 21 h - mardi 15 à 19 h

24 heures sur 24

de Shane Meadows (v.o. - 1 h 40)

mercredi 9 à 19 h - dimanche 13 à 17 h
mardi 15 à 21 h

Semaine du 16 au 22 décembre

Place Vendôme

de Nicole Garcia (1 h 45)

mercredi 16 à 19 h - samedi 19 à 19 h
dimanche 20 à 17 h - lundi 21 à 21 h
mardi 22 à 19 h

Les bruits de la ville

de Sophie Comtet (1 h 35)

mercredi 16 à 21 h (rencontre)
vendredi 18 à 19 h - mardi 22 à 21 h

Barberousse

d'Akira Kurosawa (v.o. - 3 h)

vendredi 18 à 21 h - dimanche 20 à 20 h

Semaine du 23 au 29 décembre

L'école de la chaire

de Benoît Jacquot (1 h 45)

mercredi 23 à 19 h - vendredi 25 à 21 h 15
samedi 26 à 19 h - dimanche 27 à 17 h
lundi 28 à 21 h

Hors jeu

de Karim Dridi (1 h 31)

mercredi 23 à 21 h - samedi 26 à 21 h
mardi 29 à 19 h

Les fleurs de Shanghai

de Hou Hsiao-hsien (v.o. - 2 h 04)

vendredi 25 à 19 h - dimanche 27 à 20 h
mardi 29 à 21 h

Semaine du 30 décembre au 5 janvier

À la place du cœur

de Robert Guédiguian (1 h 40)

mercredi 30 à 21 h 15 - vendredi 1^{er} à 19 h
samedi 2 à 19 h - dimanche 3 à 17 h
mardi 5 à 21 h 15

Kanzo Sensei

de Shohei Imamura (v.o. - 2 h 07)

mercredi 30 à 19 h - samedi 2 à 21 h
lundi 4 à 21 h - mardi 5 à 19 h

Dodes'kaden

d'Akira Kurosawa (v.o. - 2 h 40)

vendredi 1^{er} à 21 h - dimanche 3 à 20 h

Ciné-enfant

Décembre

• à partir de 3 ans

L'enfant au grelot

de Jacques Rémy Girard (47 mn)

mercredi 15 et mardi 22 à 14 h 30 et 15 h 30
vendredi 25 à 17 h et 18 h
samedi 26 à 14 h 30 et 15 h 30

Sacré Père Noël

mercredi 30 à 14 h 30 et 15 h 30
dimanche 3 janvier à 15 h et 16 h

• à partir de 5 ans

Le petit monde des Borrowers

de Peter Hewitt (v.f. - 1 h 23)

mercredi 9 à 14 h 30 - samedi 12 à 14 h 30

• à partir de 7/8 ans

Le masque de Zorro

de Martin Campbell (v.f. - 2 h 16)

samedi 19 à 14 h 30 - mercredi 23 à 14 h 30
mardi 29 à 14 h 30

Programme détaillé

Sur répondeur : 01 46 61 20 52
Aux Gêmeaux : 01 46 61 36 67

DÉCEMBRE

10. 18 h, 95 rue Houdan, conférence-projection dans le cadre du cycle d'initiation à l'astronomie : "les repères" par Jean-Pierre Joret. Organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

11 et 12 à 21 h 30 et concert supplémentaire le 13 à 18 h 30, aux Gêmeaux, dans le cadre de Sceaux-What, Caratini jazz Ensemble : *Darling Nelly Gray*.

12. 16 h et 18 h, à l'auditorium de l'ENM, concert des élèves des classes à horaires aménagés. Organisé par l'École nationale de musique.

12. 20 h, au stade des Clos-Saint-Marcel, l'ASA-Sceaux, équipe masculine de basket nationale 1, reçoit Tourcoing.

15. 14 h 15, 95 rue Houdan, conférence sur "le théâtre français du 17^e siècle à la mort de Louis XIV". Organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

15. 20 h 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste, concert du Chœur orthodoxe bulgare de Koïtcho Atanassov.

17. 20 h 30, à l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, Chœurs et orchestre de l'ENM, concert pour Noël : *Stabat mater* de Rossini. Organisé par l'École nationale de musique.

18. 14 h 30, à l'ancienne mairie, conférence sur le néo-impressionnisme par Gilles Genty. Organisée par les Rencontres littéraires et artistiques.

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

Pavillon du jardin de la Ménagerie

70 rue Houdan à Sceaux
Tél. 01 46 61 19 03

Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil personnalisé

18. 19 h, à l'ancienne mairie, audition d'élèves pour Noël. Organisée par l'ENM.

19. 17 h 30, au stade des Clos-Saint-Marcel, l'ASA-Sceaux équipe féminine de basket nationale 1, reçoit Athis-Mons.

19. 20 h, au stade des Clos-Saint-Marcel, l'ASA-Sceaux, équipe masculine de basket nationale 1, reçoit St-Quentin.

19. 20 h 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste, concert de Noël au profit des sinistrés d'Amérique centrale. Organisé par la chorale À cœur joie "La Villanelle".

21. 14 h, au club des Aînés, "le livre vivant" (*101 coups de canons* de Henry Troyat).

23. grande soirée au CSCB, "Contes et musiques en fête".

JANVIER

8 et 9. à 20 h 45 et le 10 à 17 h, aux Gêmeaux, *La place royale* de Pierre Corneille.

8. 21 h 30, aux Gêmeaux, dans le cadre de Sceaux-What, "Les grandes gueules", 1^{er} prix du concours jazz à La Défense.

10. de 16 h à 18 h, à l'Église Réformée de France - Communauté de Paris, à Châtenay-Malabry, dans le cadre des Entretiens Robinson / Palaiseau : "L'identité humaine en débat", 1^{er} entretien : "Le socle biologique de l'identité" par Béatrice Descamps-Latscha.

15. 16 à 20 h 45 et le 17 à 17 h, aux Gêmeaux, *Polyeucte martyr* de Pierre Corneille.

19. 20 h 45, aux Gêmeaux, *La clémence de Titus* de Mozart.

21. à 20 h 45 et le 24 à 17 h, aux Gêmeaux, *Requiem* de Mozart.

22. 21 h 30, aux Gêmeaux, dans le cadre de Sceaux-What, Quintet François Merville.

23. 20 h, au stade des Clos-Saint-Marcel, l'ASA-Sceaux, équipe masculine de basket nationale 1, reçoit Valence-Comdom.

EXPOSITIONS

Animathèque/MJC

• du 7 au 19 décembre 1998

Dessins de F. Belhadj sur le thème : "Expression tribale, les visages du monde".

Galerie du Petit Château, CAUE 92

• jusqu'au 21 décembre

"Vues sur parc"

Exposition organisée dans le cadre de "Chroniques d'un parc".

Avec "Racines", "Sceaux été 98", et "l'Homme en son jardin", trois séquences composées autour de très belles photographies sur l'esprit et le décor des parcs et jardins de la région parisienne, le CAUE 92 offre aux visiteurs de la galerie le plaisir de rencontrer des œuvres d'artistes connus et contemporains : Raymond Depardon, Cartier-Bresson, André Kertész, Gilles Larrain, Serralongue, Garnell et Konopka.

Tous les jours sauf mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h jusqu'à fin décembre.

Bibliothèque municipale

• jusqu'au 14 décembre 1998

"L'univers sommeil" dans la salle d'exposition

• du 1^{er} au 31 décembre 1998

exposition des livres les plus intéressants des sections jeunes

Foire aux santons

• jusqu'au 13 décembre 1998

à l'ancienne mairie

Horaires : mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30 ;

mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30.

Entrée gratuite.

24^e CROSS de la ville de Sceaux

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1999

Le 24^e cross de la ville de Sceaux aura lieu de 8 h à 13 h dans les rues de la ville et le parc de Sceaux. Il est ouvert à tous. L'inscription, gratuite, aura lieu à partir du lundi 1^{er} février 1999 à la mairie.

Renseignements :

Service Communication / Relations publiques. Tél. 01 41 13 33 40
Office municipal des sports. Tél. 01 46 60 35 99.



Photo : C. Guibbaud

Le Maire
et la municipalité
vous souhaitent
de bonnes fêtes
de fin d'année.

État civil

NAISSANCES

Enregistrées du 1^{er} au 30 octobre 1998

Thomas, Marie WALDMANN - Arthur, Pierre, Louis PATTÉE - Clément MICHELET - Lila, Valentine BARILLOT - Clément, André, Christian PÉCULIER - Emma, Marie, Colette, Heather GENET - Sixtine, Marie, Clotilde OLIVIER - Laura, Maria, Rosie SAN JULIAN - Antonin, Pierre BOUBET - Mathilde, Marie, Monique DEZOBRY - Alexandre, Jacques, Roger BAYLION - Guillaume, Raphaël, Jean BAYLION - Laura, Claude, Shirine LAFARGE - Thibault, Mathieu VALLÉE - Estelle, Bérengère, Marion DRANCY - Guillaume, Denis, Kiet DUPONT - Manon, Marie, Huguette, Christine, Mireille, Janine, Cassiopée COLOMB - Emmanuel, François, Valentin HART DE KEATING - Lucas, Léo DESHAIRES

MARIAGES

En octobre

Jérôme, Maurice, Baptiste TABOUREL et Corinne, Huguette, Geneviève PLANQUE - Tamym ABDESSEMED et Djamila RABHI - Roger, Pierre, LACAIZE et Catherine, Suzanne LEFÉBURE - Bruno, Marcel, BODIN et Anne, Marie BIENVENÛE - Christian, Yves, Louis LE QUILLEUC et Brigitte,

Aurélie, Céline JAKUBOWICZ - Christophe, Luc, André DRAGON et Martine, Françoise, Josette GARRIGUES - Laurent, Henri LE GALL et Jmiaa ELYAKINE

DÉCÈS

Enregistrés du 1^{er} au 30 octobre 1998

José MENDEZ MORLAN - René, Adolphe GOTTEL - Louis FOUJOLS - Anne-Marie BOCHER veuve NAUDIN - Maurice, Jean THÉVENON - Lucienne, Georgette AMIOT épouse FINOT - Jack SEBAN - Charles, Lauren LOROTTE - Guy, Prudent, Albert LÉCURU - Thérèse, Louise PRÉGERMAIN veuve PRÉGERMAIN - Michel, Fernand YVON - Jérôme, Élie, Bruno RIVAT - Georgette CONJAT veuve GEORGET - Guy, Pierre QUINTAA - Concetta, Célestine, Antonia TUMMARELLO - Jean-Pierre, André CARIBOU - Jeanne, Victoria, Noémie CÉLIÉ - Louise LAPOUBLE veuve HORTALA - André, Silvain PARNY - Marcel, Jules, Félix DUCLOY

Personne décédée en dehors de Sceaux n'y étant pas domiciliée et inhumée dans un caveau de famille.

Mme Élisabeth THIBAUT veuve LESCURE décédée le 7 octobre 1998 à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine)

Le recensement est obligatoire

Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service national, les jeunes hommes nés en octobre, novembre, décembre 1981 et ceux nés en octobre, novembre, décembre 1982 devront se faire recenser en janvier 1999, en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

Très important

D'après l'Art. L. 113-4, avant l'âge de 25 ans, pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, le jeune doit tenir obligatoirement l'attestation de recensement.

Il peut procéder à la régularisation de sa situation en se faisant recenser.

S'inscrire sur les listes électorales

Un droit - un devoir

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins. Pour pouvoir voter à partir de 1999, la date limite d'inscription est le jeudi 31 décembre 1998 à 17 h 45.

Sont électeurs tous les Français et Françaises majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

Les personnes non inscrites sont invitées à demander leur inscription à la mairie au plus tard le jeudi 31 décembre, afin de pouvoir voter dès 1999.

Comment s'inscrire ?

Il suffit :

- soit de se présenter personnellement à la mairie,
- soit de formuler sa demande par correspondance (de préférence sous pli recommandé),
- soit de donner un pouvoir écrit à un tiers (mandataire) qui procédera aux formalités d'inscription auprès de la mairie.

Cet appel concerne tout particulièrement :

- ceux qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 1999,
- ceux qui ont déménagé : l'inscription sur les listes électorales après un déménagement n'est en aucun cas automatique ; les personnes qui déménagent et désirent être inscrites

sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence doivent demander leur inscription à la mairie.

Pièces justificatives à fournir

Il faut présenter des pièces établissant son identité et son attaché avec la commune.

• L'identité est prouvée par l'une des pièces suivantes :

- la carte nationale d'identité,
- le livret de famille ou fiche d'état civil,
- le livret militaire ou la carte du service national,
- le passeport, même périmé.

• L'attaché avec la circonscription du bureau de vote est prouvée par :

- soit une preuve de domicile ou de résidence : quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité (avec une déclaration certifiant que le domicile de l'intéressé est celui des parents pour les jeunes accédant à la majorité),
- soit un certificat du percepteur établissant la qualité de contribuable.

Faites sans tarder cette démarche simple pour être sûr d'être inscrit sur les listes électorales à la date du 31 décembre.

Les électeurs qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent impérativement le signaler avant le 31 décembre 1998.

Les jeunes qui auront 18 ans au cours de l'année 1999 peuvent demander leur inscription dès le mois de janvier.

Avez-vous pensé à vos papiers d'identité ?

En raison d'une procédure expérimentale mise en place dans les Hauts-de-Seine, les délais pour obtenir une nouvelle carte d'identité seront plus longs qu'auparavant.

Il est recommandé de se présenter à la mairie le plus tôt possible pour connaître la liste des documents nécessaires.

Avis aux usagers du cinéma Trianon

La ville de Sceaux, propriétaire de l'immeuble du Trianon, est contrainte de faire procéder à quelques travaux de confort dans le logement du 1er étage, à proximité de la cabine de projection.

Ces travaux se dérouleront entre le 7 et le 24 décembre 1998, durant la journée. Ils ne modifieront pas de ce fait le programme des projections prévues.

Toutefois, par mesure de précaution, dans la journée du jeudi 10 décembre et pour une durée de quelques jours, quatre étais seront installés dans la partie arrière de la salle. Ces étais condamneront l'utilisation de quelques places et apporteront une gêne visuelle temporaire pour quelques autres places. Nous remercions les usagers de bien vouloir nous en excuser.

Fermetures pendant les fêtes de fin d'année

Services municipaux

À l'occasion de Noël et du jour de l'An, les services municipaux fermeront à 16 h, les jeudis 24 et 31 décembre 1998.

Seul le service des Affaires générales restera ouvert le 31 décembre 1998 jusqu'à 17 h 45, date limite d'inscription sur les listes électorales.

Les services Affaires générales et Action éducative n'assureront pas leur permanence habituelle les samedis 26 décembre 1998 et 2 janvier 1999.

La bibliothèque sera elle aussi fermée samedi 26 décembre 1998.

CPAM

Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine seront ouverts au public :

- de 8 h 30 à 15 h 30 le jeudi 24 décembre 1998 ;
- de 8 h 30 à 15 h 30 le jeudi 31 décembre 1998.

Piscine des Blagis

- fermée pour vidange et travaux du mercredi 23 décembre 1998 au vendredi 1^{er} janvier 1999 inclus.

Régie publicitaire : information pour tous les annonceurs

La ville de Sceaux avait confié en avril 1998 la régie publicitaire pour *Sceaux magazine* à la société EDL (Éditions de Liesse).

Des difficultés étant apparues dans l'exécution du contrat, celui-ci a été résilié le 28 août 1998.

La société EDL n'est donc plus mandatée pour effectuer quel-

conque démarche publicitaire concernant les éditions de la ville de Sceaux.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le service Communication/Relations publiques de la ville de Sceaux (Mme Millet) en téléphonant au 01 41 13 33 40.

Sommaire

Loisirs	2
Les Scéens	4 et 6
Très vite	5
L'info du mois	7
• Sceaux prête pour l'Europe... et l'euro	
Dossier	8 et 9
• La rentrée des tout-petits au centre de la petite enfance Jardin Blanche Le Chevallier	
Reportages	10 à 13
• 11 novembre : les cérémonies du souvenir pour le 80 ^e anniversaire de l'Armistice de 1918	
• 28 ^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle	
• Bicentenaire du mariage de Désirée Clary et de Jean-Baptiste Bernadotte	
• Rencontres culturelles	
Actualités	14 et 15
• Rétrospective Akira Kurosawa au cinéma Trianon	
• Association des Amis du cinéma Trianon	
• 18 ^e Foire aux santons et crèches de Provence	
• 2 ^e concours Décors de Noël : Scéens ! à vos "portes et fenêtres"	
Conseil municipal	16 à 18
• Séance publique du 23 octobre 1998	
• Opinion des groupes de la majorité	
• Opinion des groupes de l'opposition	
Sécurité	19
• Police municipale : des missions à découvrir	
Page d'histoire	20
• Petite chronique du temps passé : Un crime à Sceaux sous l'ancien régime	
Action culturelle	21 et 22
• École nationale de musique	
• Bibliothèque municipale	
• Les Gêmeaux	
Altitude Jeune	23
• Conseil de jeunes	
• Les gagnants du Défi jeunes	
• Commémoration du 11 novembre	
Action éducative	24 et 25
• Conseil municipal d'enfants	
• Centres de vacances - Vacances d'hiver 1999	
• Menus au restaurant scolaire	
Action sociale	26
• La circonscription de la Vie sociale change d'adresse	
• Les Restaurants du Cœur dans notre secteur	
• Permanences	
Emploi	27
• Objectifs emplois	
Environnement	28
• Collecte des déchets toxiques	
• Collecte des déchets verts	
Musiques actuelles	29
Sceaux, ville de toutes les musiques !	
Associations	30 à 35
Bon à savoir	36 et 37
Petites annonces	38
Services de garde	39

SCEAUX MAGAZINE N° 280 - Décembre 1998

Mensuel Municipal - 39^e année

Directeur de la publication : Pierre Ringenbach

Rédacteur en chef : Chantal Brault

Édition : Ville de Sceaux - Service Communication

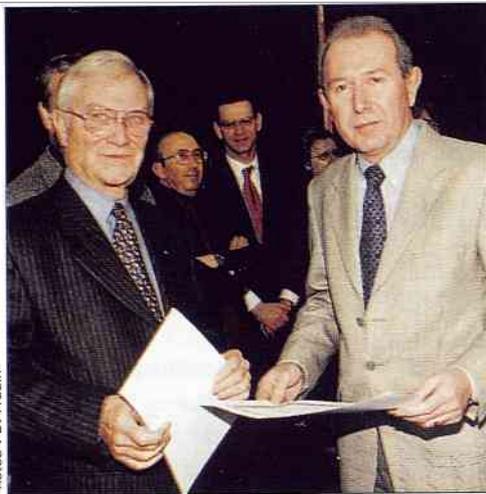
Responsable du service : Françoise Millet-Élichabéhère - Assistante : Claudine Chauveau

Responsable d'édition : Claire Veyne

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis-Grésil - 91230 Montgeron

Médailles d'honneur du Travail



Photos : D. Fradin

M. le maire remet ses diplômes à André Fresneau (médaillon d'or, de vermeil, et d'argent)

Le samedi 21 novembre 1998, M. le Maire a remis à de nombreux Scéens, appartenant à la promotion du 14 juillet 1998, les diplômes de la médaille d'honneur du Travail.

OR

Monique Carreau
André Fresneau
Yonel Jugeau
Richard Leiterer
Michel Pichouron
Etienne Rupp

VERMEIL

Jeanine Bakis
Jean-Claude Bascle
Danièle Bernelle
Francis Bijon
Danielle Breynat
Monique Chevrier
Jean Claude Dauvergne
Chantal Formentin
Jack Formentin
André Fresneau
Michel Le Meur
Alain Loger
Maurice Messeri



M. le maire remet leurs diplômes à Chantal et Jack Formentin

Didier Metenier
Mireille Parrot
Simone Pennec
Dominique Plumejeaud
Etienne Rupp
Claudine Salamite
Anny Tandel
Françoise Zarzavadjian

ARGENT

Jean-Louis Anguera
Christian Baillet
Marie-Christine Bastos
Jean-Claude Bukowski
Jean-Claude Dauvergne
Marguerite Delorme
André Fresneau
Pascale Guinot
Michel Le Meur
Jacques Legrand
Raymonde Marlu
Maurice Messeri
Christine Meyer
Denis Paillat
Gisèle Parisot
Etienne Rupp
Françoise Soulat
Françoise Zarzavadjian

Recensement de la population : c'est pour bientôt !

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer

d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme

en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...). Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

La ville de Sceaux recrute des agents recenseurs pour la période du 8 mars 1999 au 15 avril 1999

Cette vaste opération vise à : déterminer la population légale de chaque commune ; connaître les structures de la population et le parc de logements.

L'agent recenseur aura pour missions essentielles : de repérer la zone géographique qui lui est confiée ; de déposer des imprimés dans les ménages, de les récupérer et de les vérifier ; de compléter, classer et numéroter les imprimés.

Ce poste nécessite des qualités de contact, de persévérance et d'organisation. Une grande disponibilité, principalement le soir est nécessaire.

Adressez votre candidature accompagnée d'un CV à :

**Monsieur le Maire de Sceaux
122 rue Houdan - 92330 SCEAUX**

COUPON - RÉPONSE

M., Mme, Mlle :

Adresse :

souhaite(nt) participer à la rencontre d'accueil, qui aura lieu fin janvier 1999 (la date sera précisée ultérieurement).

Nouveaux Scéens

Vous vous êtes installés à Sceaux hier, la semaine dernière, il y a un mois, depuis le 1^{er} janvier 1998...

Faites-vous connaître à la mairie*. En effet, le maire et le conseil municipal, le secrétaire général de la ville et ses principaux collaborateurs, les responsables des principaux organismes ou associations intervenant dans les domaines social, culturel ou

sportif, seraient heureux de faire votre connaissance, au cours d'une rencontre d'accueil, qui aura lieu fin janvier 1999.

***Service Communication/Relations publiques
Hôtel de Ville - 122, rue Houdan
Tél. 01 41 13 33 00**

Sceaux prête pour l'Europe ... et l'euro !



"VOUS RENDRE L'EURO PLUS FACILE !"

La Ville de Sceaux met à votre disposition, jusqu'au 10 février prochain, un service téléphonique qui vous permettra d'obtenir les réponses à toutes les questions que vous vous posez sur l'euro. Il vous suffit d'appeler le numéro de téléphone figurant sur la carte ci-jointe.

Les questions financières, pratiques, historiques, juridiques,

fiscales, posées par les étudiants, commerçants, artisans, particuliers, entrepreneurs,... trouveront leurs réponses auprès de spécialistes de ces domaines.

Ce service, mis en place dans le cadre des actions que la Ville promet pour vous "rendre l'euro plus facile", est destiné à vous aider, au moment où notre pays vivra avec ses dix autres partenaires le passage à la monnaie unique européenne.



La nouvelle monnaie

Le 1^{er} janvier 1999 verra en effet la naissance de notre nouvelle monnaie. Certes, on n'utilisera les pièces et billets en euro qu'à partir de 2002. Mais, dans quelques jours, toute personne aura la possibilité d'ouvrir un compte en euro et d'effectuer ses règlements dans cette monnaie au moyen de chèques ou de cartes bancaires.

Reste que cette possibilité sera subordonnée à l'acceptation de ce mode de règlement par le fournisseur, puisque l'Union européenne a prévu que, jusqu'au 31 décembre 2001, le paiement en euro est basé sur la règle du "ni-ni", à savoir ni obligation ni interdiction d'accepter cette monnaie. Durant ces trois années de transition, le paiement en euro est donc basé sur le volontariat.

Dès janvier 1999, vous pourrez payer en euro à la mairie !

La Ville de Sceaux, elle, s'est d'ores et déjà préparée pour accepter votre choix de règlement puisque l'ensemble des prestations municipales facturées (restauration scolaire, centres de loisirs, séjours de vacances, classes transplantées, halte garderie,

crèches, résidence pour personnes âgées, bibliothèque municipale) accepteront les règlements en euro dès le 1^{er} janvier 1999. Le personnel municipal chargé de recueillir vos règlements a pour cela bénéficié ces derniers mois d'une formation spécifique, assurée en collaboration avec la Trésorerie principale de Sceaux.

Les élus ainsi que l'ensemble du personnel ont également pu assister à une conférence adaptée sur le calendrier de passage à l'euro et ses conséquences sur le fonctionnement des services municipaux. Notamment, une formation spécifique a été assurée pour les agents qui sont en contact avec le public, qui rencontrera naturellement plus de difficultés lors du passage à la nouvelle monnaie. Ainsi, le personnel de la résidence pour personnes âgées a-t-il pu bénéficier d'une demi-journée de formation afin d'être prêt à répondre aux questions pratiques des résidents.

La Ville est donc prête pour passer à l'euro, et pour se présenter en effet à publier en euro les chiffres clefs du budget dans *Sceaux magazine*, et nous nous préparons à pratiquer le double affichage franc/euro des factures

des prestations municipales et des bulletins de traitement, ceci de manière progressive.

"Sceaux en Europe"

Enfin, la Ville a souhaité que les relais locaux puissent jouer un rôle moteur dans la progression de l'idée européenne dans toutes les catégories de la population, en aidant les "forces vives" à imaginer et à mettre en œuvre des projets d'animation, de formation et de sensibilisation autour des thèmes de l'Europe et de l'euro. Cette idée est concrétisée par la création du label "Sceaux en Europe", mis en place au mois de septembre dernier (voir *Sceaux magazine* de septembre 1998), et qui est attribué aux projets agréés par le comité ad hoc, en accompagnement d'une aide matérielle et/ou financière. Aujourd'hui, de nombreuses structures (associations, établissements d'enseignement) ont demandé un dossier de candidature au label et sont prêts à devenir, aux côtés de la Ville, les relais de l'information et de la formation sur l'Europe !

Philippe LAURENT
Adjoint au maire,
conseiller général
des Hauts-de-Seine

Européens, qui habitez Sceaux, vous pouvez voter le 13 juin prochain

La participation des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne à l'élection des représentants français au Parlement européen est liée à l'inscription en mairie des intéressés sur une liste électorale complémentaire. *Cette inscription n'est pas obligatoire et a lieu uniquement à la demande des intéressés.* Elle implique que l'électeur sera privé du droit de participer à l'élection des représentants d'un autre État de l'Union. Il ne pourra recouvrer son droit de vote pour cette consultation dans l'État dont il est ressortissant qu'après s'être fait radier de la liste électorale établie en France.

Les conditions pour être électeur vous seront communiquées par le service Affaires générales au : 01 41 13 33 50
Dernier délai le : 31 décembre 1998

La rentrée des tout-petits au centre de la p

Après plus de trois mois d'intenses travaux, le centre de la petite enfance a ouvert ses portes toutes neuves pour accueillir près de 120 bébés scéens.

Depuis 1985, date de la création d'un premier espace d'accueil pour la petite enfance à l'îlot Charaire, cet espace a connu bien des évolutions, pour s'adapter aux besoins des

cré à la petite enfance ; il forme un ensemble homogène et porte la dénomination de "jardin Blanche Le Chevallier", cette scéenne qui a exercé son métier de sage-femme durant de très nombreuses années à Sceaux. L'embellissement du jardin central constituera la dernière étape de ces transformations au printemps prochain.

Le centre "multi-accueil"

Il est en mesure maintenant d'accueillir près de 120 petits enfants dans d'excellentes conditions. Cette structure pilote dans les Hauts-de-Seine fonctionne ainsi : les en-

successivement par deux autres enfants au cours de la semaine).

La halte-jeu et la crèche familiale

En crèche familiale, 40 enfants sont

Photos : D. Fradin



familles tels qu'ils apparaissent au fil des années.

En octobre 1997, la ville a décidé d'engager un important programme de restructuration auquel elle consacre 2 800 000 F, pour :

- d'une part, répondre à l'obligation faite par les services vétérinaires du département de réaliser une cuisine répondant aux nouvelles règles d'hygiène ;

- d'autre part, accroître la capacité d'accueil pour mieux répondre aux demandes de garde des familles, et donner plus d'espace aux enfants.

Globalement, la surface utile a été accrue de 25 % ; la distribution et l'utilisation des locaux ont été repensés, rendus plus fonctionnels et beaucoup plus agréables.

Tout l'espace est maintenant consa-

La coordination et l'accueil pour tout le secteur de la petite enfance de la ville

C'est là, auprès de la responsable de la petite enfance que les familles peuvent formuler leur demande, se faire expliquer les différents modes de garde possibles, rechercher la réponse la mieux adaptée à leur enfant et à ce qu'ils souhaitent selon leurs horaires de travail, leurs ressources, la composition de la famille. Certains parents demandent en priorité un accueil collectif (en crèche municipale ou départementale), d'autres un accueil de type plus familial. Des renseignements sont également donnés sur la crèche parentale associative "les Friponnets" et sur les assistantes maternelles agréées libres.

fants y sont répartis en trois groupes ou sections de 15 enfants : les bébés, jusqu'à l'âge des premiers pas, les moyens jusqu'à 22-24 mois, les grands jusqu'à trois ans. Mais tous ne relèvent pas du même mode de prise en charge. Ainsi pour trois enfants d'âge voisin et qui se retrouvent dans la même section : Antoine vient tous les jours car il est en crèche à temps plein, Nathalie ne vient qu'à mi-temps (et un autre enfant vient sur l'autre mi-temps), Franck est en halte-garderie pour trois demi-journées par semaine par exemple (et cette place sera occupée

accueillis à temps plein au domicile d'un agent municipal ayant obtenu l'agrément d'assistante maternelle, et placé sous la responsabilité et le contrôle d'une puéricultrice. Celle-ci réunit régulièrement les assistantes et "leurs" enfants à la halte-jeu (les enfants y trouvent un début de vie sociale élargie avec des activités et des échanges entre elles et la responsable).

petite enfance Jardin Blanche Le Chevallier

La Protection maternelle et infantile (service départemental)

À ce centre, un médecin, une puéricultrice et une psychologue reçoivent les parents sur rendez-vous pour des examens de prévention, de surveillance et de vaccinations. Toutes les questions autour de l'enfant peuvent être abordées : alimentation, sommeil, développement, pour sou-

tenir les parents dans leur rôle et leur compétence. À chaque naissance, une visite à domicile est proposée.

Bien entendu, des postes de personnel qualifié ont été créés simultanément, les normes en la matière de la Caisse d'allocations familiales devant être respectées, et pour apporter aux

parents, auquel les petits sont plus sensibles qu'on ne l'imagine : les échanges d'informations matin et soir, les progrès, le déroulement de la journée... toutes tâches qui font partie des missions des responsables à qui les enfants sont confiés. Et il

Le budget de fonctionnement de la petite enfance

Ce budget est voisin de 10 millions de francs et représente 9 % du budget de la Ville. 92 % de ces dépenses sont des frais de personnel. Déduction faite des participations versées par la Caisse d'allocations familiales, le Département et les familles, il reste à charge de la Ville 50 à 60 % des frais de fonctionnement selon les établissements. La participation des familles est de l'ordre de 30 % des dépenses. L'ensemble des structures accueille 310 enfants de 0 à 3 ans.

La petite enfance à Sceaux

Coordination de la petite enfance

- Jardin Blanche Le Chevallier
Marie-Dominique ALBOUY,
Tél. 01 41 13 93 68

Centre multi-accueil Charaire

- Jardin Blanche Le Chevallier
Paquita GARCIA-TEVAR,
Tél. 01 41 13 93 69

Crèche municipale

- 12 avenue de la Gare
Marie-Claude BARANGER,
Tél. 01 46 60 04 58

Crèche familiale

- Jardin Blanche Le Chevallier
Estelle HOURDIN,
Tél. 01 41 13 93 67

Halte Garderie Léo Délibes

- 4-6 rue Léo Delibes
Estelle HOURDIN,
Tél. 01 41 13 93 31

Protection maternelle et infantile (PMI)

Jardin Blanche Le Chevallier
Claudine BARBOTTE,
Tél. 01 41 13 93 68

Crèche collective départementale

- 51 rue du Lycée
Annie NIMER,
Tél. 01 43 50 75 48

Crèche parentale associative

"Les Fripounnets" - 1 passage des Vignerons
Président : M. GAMBLIN,
Tél. 01 43 50 66 83

faut noter que le personnel a environ 250 interlocuteurs, parents, grands-parents, baby-sitters...

Des générations d'enfants vont continuer à se succéder : les petits ne garderont que peu ou pas de souvenirs de ces années de petite enfance, mais nous savons quelle est leur importance, nous savons quel appui et quelle sécurité ressentent les parents, et tout l'épanouissement

qu'en retirent les enfants.

Françoise Hennequin
Adjoint au maire chargé
de l'Action sociale

enfants et à leurs parents un service compétent et attentif. En effet, les soins aux enfants ne peuvent être dissociés du dialogue avec les pa-



11 novembre : les cérémonies du souvenir po u



Photos : D. Fradin

cesseraient à 11 heures. Jusqu'à cette heure, les tirs continuèrent néanmoins de part et d'autre, meurtriers. Entre le lever du jour et 10 h 57 exactement, où cesse définitivement le feu, le 415^e régiment d'infanterie perd encore des hommes, 52 morts et 92 blessés. À 11 heures précises, sur tout le front, des milliers de clairons entonnent les sonneries réglementaires "Cessez le feu" puis "Au drapeau", que nous entendrons tout à l'heure.

À Paris, on le sut par la voix solennelle du canon, à 10 heures du matin ; au premier coup qui retentit dans l'espace, chacun leva la tête et comprit.

Une émotion poignante étreignit les cœurs, la pensée évoqua les quatre années terribles qui venaient d'être vécues.

Les coups de canon se succédèrent toute la matinée proclamant que c'était fini, que l'humanité retrouvait la paix, après tant de ravages, de crimes et de morts.

Selon l'usage, cette journée du 11 novembre a commencé avec la *Messe du souvenir* célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste à la demande de l'association des Anciens combattants, de la 363^e section des Médailleurs militaires et du comité de Sceaux de la Croix-Rouge Française. Le cortège habituel s'est ensuite formé place Frédéric Mistral, pour se diriger vers l'Hôtel de Ville et le Monument aux morts pour la cérémonie traditionnelle.

Avant de donner lecture du message de M. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, M. le Maire a prononcé une allocution dont on trouvera ci-dessous un extrait :

"J'ai relu la semaine dernière un livre d'histoire sur la guerre 1914/1918 afin de pouvoir rappeler brièvement ce matin les événements qui avaient précédé ce jour du 11 novembre 1918, ainsi que ce que Paris avait vécu ce jour-là. (...)

Le 11 novembre au matin on sut que l'acte de capitulation venait d'être signé par l'ennemi, à 5 h 10, à Rethondes, décidant que les hostilités



Sceaux a dédié un monument au souvenir de tous ceux de nos concitoyens qui ont fait le sacrifice de leur vie durant la guerre de 1914-1918. C'est en 1921 que le monument que l'on connaît aujourd'hui a été inauguré dans la cour de l'Hôtel de Ville. Mais c'est au printemps de 1919 que la décision a été prise de rendre hommage aux morts de Sceaux. En 1999, 80 ans après, nous consacrerons un article de Sceaux magazine à l'histoire de ce monument.

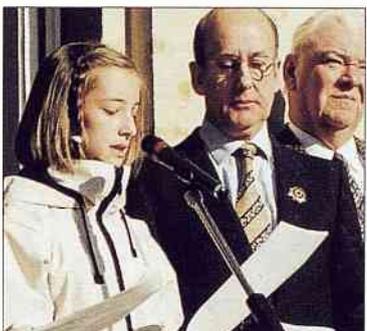
ur le 80^e anniversaire de l'Armistice de 1918



Lecture du livre d'or par
Emmanuel Darmon



Emmanuel Clément



Hélène Taboury



Noémie Daubry



Loïc Berthou



Ce n'était plus le bruit sinistre des "gothas" ni les coups féroces de la "grosse Bertha" frappant au hasard. La population descendit dans les rues, toute frémissante de la grande nouvelle.

La foule s'amassa devant la Chambre et dans les tribunes. Les députés et le gouvernement tinrent séances à 15 h 30. Le président du Conseil, Georges Clemenceau, est alors l'objet d'une ovation prolongée. Très ému, il monte à la tribune, l'ovation continue. Enfin, il peut parler pour dire : "Messieurs, il n'y a qu'une manière de reconnaître de tels hommages venant d'une assemblée parlementaire, si exagérés qu'ils puissent être.

C'est de nous faire les uns aux autres, à cette heure, la promesse de toujours travailler de toutes les forces de notre cœur au bien public". Et il donna alors lecture en conditions de l'armistice dont un passage particulièrement applaudi "Évacuation immédiate des pays envahis : Belgique, France, Luxembourg ainsi que l'Alsace-Lorraine."

Tout l'après-midi sur les places et dans les rues de Paris, on crie, chante, danse, klaxonne... Ainsi fut vécue la journée du 11 novembre 1918.



Robert Morand

Une bien belle journée, mais 2 millions de Français étaient absents. Ainsi fut-il mis fin à la "Grande guerre". La première "mondiale". Pour les combattants bleu horizon, ce devait être "la der des ders". On sait ce qu'il en est advenu. Aujourd'hui, les combattants de 14-18 ne sont plus que quelques centaines en France (2 à Sceaux : Joseph Loumagne et Jean Henriet), tous titulaires de la Légion d'honneur, et quelques milliers dans le monde.

Pour eux, pour toutes celles et ceux qui y sont "restés" ou qui en subirent de graves blessures, dans l'intérêt de nos enfants et pour l'avenir de notre pays, nous avons le devoir de ne jamais oublier."



Lionel Renault

Après la diffusion de l'*Hymne européen*, l'hommage traditionnel aux morts pour la France a été rendu : dépôt de gerbes, lecture du *Livre d'or* par des élèves des collèges et lycées Lakanal et Marie Curie, sonnerie aux morts et minute de silence. Accompagné par M. le Maire et M. le conseiller général, M. Robert Quintero, président de l'association des Anciens combattants, devait ensuite remettre :

- la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à Robert Morand,
- la Médaille militaire à Lionel Renault.

La cérémonie s'est achevée par le chant à l'unisson de *la Marseillaise* (premier, avant-dernier et dernier couplet).

L'hommage rendu devant le Monument aux morts devait trouver peu après un écho au carré militaire du cimetière, où a eu lieu l'envoi des couleurs. Précédée par les drapeaux, l'assistance encore très nombreuse a ensuite effectué une sorte de pèlerinage du souvenir en se recueillant quelques instants devant les tombes de Paul Couderc, Georges Brizou (qui aurait eu cent ans le lendemain, 12 novembre), Michel Voisin, Pierre Bizos, Jean Mascré, Madeleine Crenon.

La journée s'est ensuite poursuivie sous le signe de la fraternité avec le vin d'honneur offert par l'association des Anciens combattants et le traditionnel banquet.



Au cimetière, devant la sépulture de Michel Voisin, de nombreux enfants écoutent attentivement les explications données par M. le Premier adjoint.

28^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle

Conformément à la tradition, l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle a été marqué à Sceaux, le lundi 9 novembre à 19 heures, par le dépôt d'une gerbe en forme de croix de Lorraine au pied du monument de la place du Général de Gaulle.

En ouverture de la cérémonie, Jean-

lante à force de blessures, dotée, enfin, des moyens de vaincre et, dès lors, victorieuse, la France, dans l'épreuve des nations armées, emportait la palme de l'effort. Sans doute, dut-elle payer cher les lacunes de sa préparation. Sans doute, privée de l'avantage démographique, avait-elle

foyers détruits, amours sombrées, plaintes des enfants mutilés, elle se forgeait un instrument de combat qui, pour finir, l'emporta sur celui de tous les belligérants. Au total, de trois Allemands tués, deux l'ont été de nos mains. Quels canons, quels avions, quels chars, ont valu mieux

vainqueurs autant que l'énergie de la France ?

Pauvre peuple, qui de siècle en siècle porte, sans fléchir jamais, le plus lourd fardeau de douleurs. Vieux peuple, auquel l'expérience n'a point arraché ses vices, mais que redresse sans cesse la sève des espoirs nou-



Photos : D. Fradin

Louis Oheix, premier adjoint au maire, président du Comité Scéen pour le souvenir du Général de Gaulle, a donné lecture de la dernière page de *La France et son Armée*, ouvrage publié en 1938 par le Colonel de Gaulle, en soulignant combien cette lecture était "opportune" à moins de deux jours de la commémoration du 80^e anniversaire de la victoire de 1918 :

"Surprise par le premier choc et rétablie au bord de l'abîme, puis jetée dans d'épuisantes batailles et chance-

pour la première fois perdu celui des plus gros bataillons. Pourtant, parmi les armées unies contre les Empires, c'est la sienne qui, de bout en bout, joua le rôle principal. Tandis qu'elle endurait, plus cruellement qu'aucun autre peuple, les souffrances de la guerre et de l'invasion, hécatombes de ses meilleurs fils, terre blessée jusqu'aux entrailles,



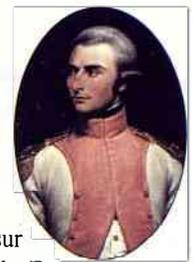
que les nôtres ? Quelle stratégie triompha, sinon celle de nos généraux ? Quelle flamme anima les

veaux. Peuple fort, qui, s'il s'étourdit à caresser des chimères, est invincible dès qu'il a su prendre sur lui de les chasser. Ah ! grand peuple, fait pour l'exemple, l'entreprise, le combat, toujours en vedette de l'Histoire, qu'il soit tyran, victime ou champion, et dont le génie, tour à tour négligent ou bien terrible, se reflète fidèlement au miroir de son armée".

Répondant à l'appel du Comité, une centaine de personnes a participé à cette cérémonie que présidait M. le Maire.



Bicentenaire du mariage de Désirée Clary et de Jean-Baptiste Bernadotte



Oui, les lampions sont éteints. Les musiques se sont tues : celles qui ont marqué le divertissement évocateur du mariage, "la chanson imaginée par notre amie "Franchette" : "En passant rue de la Lune"... La fête en l'honneur de Désirée Clary et de Jean-Baptiste Bernadotte est finie...

Elle fut bien telle que la souhaitent ses protagonistes, à l'image de l'événement de l'époque : simple, inventive, chaleureuse, vivante. Elle a associé dans un même élan de curiosité sympathique, des Scéens de tous âges : en-

fants des écoles, résidents des Imbergères, cinéphiles du Trianon, jeunes amateurs de musique et de danse.

Il serait trop long de relater en détail les initiatives que cette fête a suscitées. Rappelons cependant l'exposition de la bibliothèque municipale qui a, sous le titre "les Mariés de l'An VI", raconté autour de l'acte et du contrat de mariage de nos héros, les lieux, les personnages, le cérémonial du mariage. Rappelons la plantation du rosier, à l'angle de l'avenue Cauchy et de la rue des Imbergères, (notre photo) lors de la promenade dans le cœur de Sceaux, promenade un peu humide mais réchauffée par l'accueil sympathique de M^e Taudin, successeur, après bien des années, de M^e Desgranges, notaire des jeunes époux, celui de Mme Regnot qui dans son jardin de la rue des Imbergères (anciennement rue

de la Lune) met ses pas dans les pas des Bernadotte. Et puis, il y a eu la soirée offerte par les jeunes de l'École nationale de musique qui ont présenté, à guichets fermés, des

œuvres de Florian, de Cherubini et d'autres créateurs du temps du Directoire moins connus mais qu'ils ont découvert. Quant aux dîners-cabaret de la Cave scéenne, ils ont dû, devant le succès remporté, être présentés à cinq reprises.

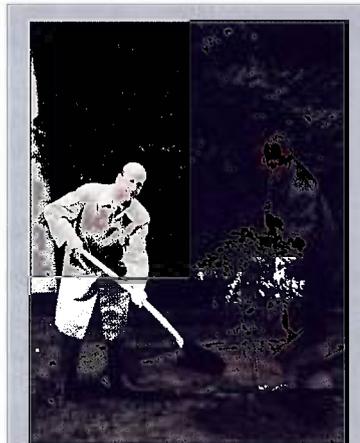
Le film *Le destin fabuleux de Désirée Clary* n'est certes pas le meilleur de Sacha Guitry. Mais il révèle une étonnante vision de l'histoire retravaillée par l'auteur-interprète. Enfin les conférences organisées par les associations culturelles ont accueilli un public curieux des différents prolongements de la chronique scéenne, ouvrant des perspectives sur d'autres personnages, d'autres lieux, d'autres époques.

Au-delà de la fête, ce qui restera également de cette commémoration, c'est tout le travail de recherche auquel elle

a donné lieu sur notre histoire locale. Et ce n'est pas le moindre intérêt de telles initiatives que d'obliger à explorer de nouvelles pistes, à révéler des points demeurés obscurs, à découvrir des sources d'informations. C'est l'histoire d'une époque à Sceaux qui apparaît maintenant sous un éclairage différent. Ainsi la célébration de 1998 aura-t-elle été celle de la convivialité mais aussi celle de l'enrichissement de la mémoire collective.

Germaine Pélegrin

Conseiller municipal délégué au Patrimoine culturel



Jean-Louis Oheix, premier adjoint, et Philippe Laurent, adjoint, conseiller général, participent à la plantation du rosier.



Divertissement au temps du Directoire par les élèves de danse de l'ENM de Bourg-la-Reine / Sceaux.



Photo : D. Fradin

De gauche à droite, Elisabeth Fabart, responsable de la bibliothèque municipale, Annie Marsch, créatrice de la robe de la mariée, Germaine Pélegrin, conseiller municipal délégué au Patrimoine culturel, Françoise d'Allens, secrétaire général de l'amicale du Cœur de Sceaux, Anne-Marie Vallot, historienne, Madeleine Loubaton, metteur en scène de l'exposition, célèbrent ensemble les Mariés de l'An VI.

Rencontres culturelles

Chaque année, la municipalité réunit les associations et équipements culturels de Sceaux, avec la commission municipale de la culture. Cette réunion annuelle est l'occasion de saluer la contribution de chacun à la vie culturelle de la ville, de diffuser des informations relatives à ces activités, et de favoriser de nouveaux partenariats.

La ville de Sceaux se distingue par la richesse de sa vie culturelle, mais aussi par la diversité de ses acteurs.

- Il faut citer en premier lieu l'importance du phénomène associatif, tant comme forme spontanée de la vie sociale que comme mode d'animation et de gestion de grands équipements publics : la scène nationale des Gémeaux,

l'Animathèque- MJC, le Centre social et culturel des Blagis.

- D'autres équipements sont gérés sous la responsabilité directe de la collectivité locale : la bibliothèque municipale, l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique, le cinéma Trianon.

- Enfin, le territoire de Sceaux abrite des institutions départementales contribuant grandement à sa vie culturelle : le Musée de l'Île-de-France, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92).

Tous peuvent trouver des terrains de collaboration entre eux, et la ville souhaite en favoriser le développement. Les partenariats sont certes naturels entre structures professionnelles, de niveau natio-

nal ou local, même s'ils peuvent souvent être encore approfondis. Mais ils peuvent aussi être extrêmement enrichissants entre professionnels et amateurs, les premiers se ressourçant dans les perceptions de leur public, les seconds se confrontant à l'exigence de qualité de toute activité culturelle.

À tous mais surtout aux associations, la municipalité a communiqué des informations sur les facilités nouvelles offertes par elle, par le département ou par l'État. Puis les participants ont eux-mêmes présenté spontanément les déve-



Photo : D. Fradin

Pierre Jaillard, adjoint au maire délégué à l'Action culturelle, accueille les responsables des associations et équipements culturels de Sceaux.

loppements nouveaux que connaissent leurs activités. Quelques associations récemment créées se sont signalées. Ces présentations mutuelles ont enfin permis à chacun d'échanger informellement, en vue de nouvelles collaborations.

Pierre JAILLARD

Adjoint au maire délégué à l'action culturelle

Rétrospective Akira Kurosawa au cinéma Trianon

Il y a, indiscutablement, moult manières de présenter Akira Kurosawa et de souligner la place primordiale qu'il occupe dans le cinéma mondial. Kurosawa fut, d'une certaine manière, celui qui inventa le cinéma asiatique pour l'Occident : l'événement que fut, en 1951, *Rashomon*, Lion d'Or à Venise puis Oscar du meilleur film étranger, révéla aux spectateurs occidentaux un cinéma différent de celui qu'ils avaient l'habitude de voir et dont ils admirèrent aussitôt la force et la beauté. Kurosawa marqua et influença des

japonais : il était le dernier vivant et s'est éteint le 6 septembre 1998.

Le Trianon ne pouvait pas laisser passer cette disparition sans organiser - sur grand écran, là où seules les œuvres prennent leur (dé)mesure - un hommage à ce maître du septième art. Depuis le 18 novembre, à raison d'un film une semaine sur deux, le Trianon vous propose donc, en sept films essentiels choisis au cœur d'une filmographie riche en œuvres majeures, de mieux connaître le cinéma de Kurosawa.



Les bas-fonds

cinéastes aussi divers que Steven Spielberg, Martin Scorsese, les frères Taviani, Stephen Frears, Costa-Gavras, Andrzej Wajda, Bernardo Bertolucci, Clint Eastwood et bien d'autres encore. *Les sept samourais*, fresque à la beauté démesurée, fut adapté en western par John Sturges (*Les sept mercenaires*). *Yojimbo*, un film de samourais parodique, inspira *Pour une poignée de dollars* de Sergio Leone. Quant à *La Forteresse cachée*, superbe film d'aventures, George Lucas s'en imprégna pour écrire *La Guerre des étoiles*. Reconnu tardivement par ses compatriotes, il fut surnommé "l'Empereur". Mais surtout, Akira Kurosawa fut, avec Kenji Mizoguchi et Yasujiro Ozu - et de manière restrictive, certes -, considéré comme un des trois maîtres du cinéma

Dersou Ouzala, *Les bas-fonds*, *Barberousse*, *Dodes'kaden*, *L'Idiot*, *Rashomon* et *Les sept samourais* montreront une œuvre qui, dans l'épopée ou le récit intime, fait toujours preuve d'un lyrisme puissant et d'une charge émotionnelle très forte basée sur les sentiments et le vécu humains. On admirera aussi le métissage du cinéma de Kurosawa : métissage dans le temps proposant un rapprochement entre le Japon médiéval et le Japon moderne, mais aussi métissage dans l'espace par la rencontre entre les formes du cinéma asiatique et occidental mais aussi par la manière d'adapter, dans la réalité japonaise, des œuvres littéraires du monde entier (Gorki, Dostoïevski, Shakespeare, Pirandello, voire même Dashiell Hammett).



Les sept samourais

Programme :

vendredi 18 décembre 1998 à 21 h, dimanche 20 décembre à 20 h : *Barberousse*

vendredi 1^{er} janvier 1999 à 21 h, dimanche 3 janvier à 20 h : *Dodes'kaden*

vendredi 15 janvier à 21 h, dimanche 17 janvier à 20 h : *L'Idiot*

vendredi 29 janvier à 21 h, dimanche 31 janvier à 20 h : *Rashomon*

vendredi 12 février à 21 h, dimanche 14 février à 20 h : *Les sept samourais*

Une carte d'abonnement permettant de découvrir les 7 films de l'hommage à Akira Kurosawa pour 140 F sera mise en vente à la caisse du Trianon.

Cinéma Trianon
3 bis, rue Marguerite Renaudin

Association des Amis du Trianon

L'association des Amis du Trianon a fêté ses dix ans le vendredi 6 novembre. Ce fut un moment joyeux et chaleureux, à l'image du plaisir que nous avons à fréquenter et à faire vivre cette salle.

L'association et ses adhérents restent toniques et motivés grâce à tous les amis du cinéma qui continuent à nous encourager et à venir toujours aussi nombreux.

Merci aux conseillers municipaux qui présents lors de cette soirée ont accompagné les Tigresses Diatoniques et les spectateurs pour chanter à l'unisson ; *Trois petites notes de musique*, *Le tourbillon de la vie*, *Le temps des cerises* et bien d'autres belles chansons.

Merci à Jean-Jacques Ruttner pour la qualité de son engagement et de sa programmation, et à l'équipe des Gémeaux pour sa collaboration.

Merci enfin à la municipalité de Sceaux de nous avoir suivis et soutenus dans ce projet en prenant la décision de maintenir cette salle en ce lieu.

Prochain rendez-vous pour le cross de Sceaux. Pensez à vous entraîner pour les équipes du Trianon et retenez dès à présent la date du samedi 13 février pour une "veillée cross".

Christine Bernard pour l'association

18^e Foire aux santons et crèches de Provence



L'ancienne mairie accueille cette manifestation, désormais traditionnelle, du vendredi 4 décembre au dimanche 13 décembre 1998.

Comme les années précédentes, quatorze artisans et artistes indépendants proposent aux visiteurs une large palette de santons et de crèches : santons d'argile traditionnels, grands santons d'argile habillés, santons-puces, crèches en argile, crèches en liège, villages aussi, reproduction fidèle et minutieuse d'authentiques villages anciens de

Provence. Tous les thèmes sont traités, qu'il s'agisse de la Sainte Famille en habits bibliques ou des représentants des petits métiers que l'on croisait dans les rues des villages au XIX^e siècle. S'y ajoutent les personnages de la Pastorale et le somptueux cortège des Rois mages qui, d'abord éloigné de la crèche, s'en rapproche peu à peu chaque jour, pour y arriver le jour de l'Épiphanie. À côté de ces santons traditionnels, des santons en bronze, réalisés au Burkina-Faso, sont présentés par l'Association scéenne des amitiés africaines (ASAMA). Comme l'année dernière, la salle du rez-de-chaussée accueille exclusivement les artistes indépendants, tandis que la salle du premier étage réunit les santonniers traditionnels.

Au rez-de-chaussée, il conviendra de régler ses achats à chaque stand, tandis qu'au premier étage deux caisses centralisatrices seront mises à la disposition des acheteurs.

L'Association des Méridionaux de Sceaux (AMS) assure, pendant toute la durée de la foire, l'accompagnement culturel de la manifestation. Les visiteurs seront les bienvenus à son stand, où ils pourront trouver des informations sur les traditions provençales et, à travers elles, sur le mouvement du Félibrige et sur la tradition félibréenne et méridionale de la ville de Sceaux.

*Jacques Mourgues
Président de l'AMS*



Crèche du Burkina-Faso

Photos : Bleue Image

18^e Foire aux santons et crèches de Provence de Sceaux :

jusqu'au dimanche 13 décembre 1998 à l'ancienne mairie.

Horaires : mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30 ; mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30.

Entrée gratuite.

2^e Concours Décors de Noël Scéens ! à vos "portes et fenêtres"

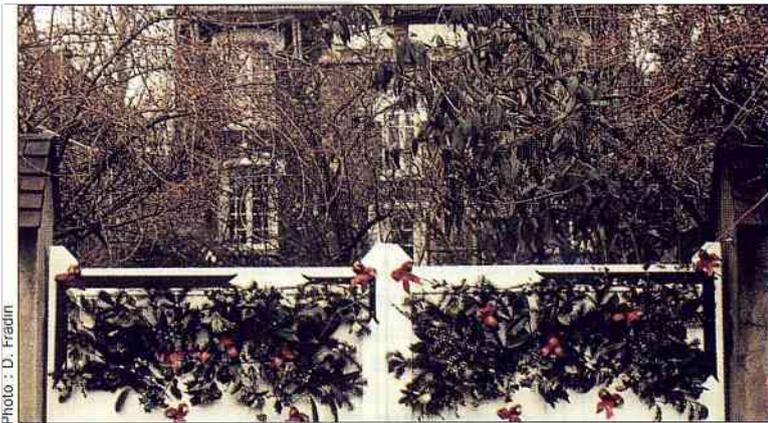


Photo : D. Fradin

Balcon, portail, hall d'entrée, pour imaginer, créer et réaliser un décor de Noël. L'inspiration est libre.

Qui peut participer ?

Tout particulier, ou regroupement de particuliers (cette participation collective devra être signalée au service Relations publiques de la mairie de Sceaux ou à l'association du quartier concerné).

Conditions

Les décors devront être visibles de la rue, dans la journée, ou de nuit (de 18 h à 22 h).

Installation

À partir du 4 décembre, et au plus tard le 15 décembre 1998.

Ces décors devront rester en place jusque début janvier 1999.

Ils ne devront pas empiéter sur le domaine public (aucune aide de la ville ne sera fournie aux participants).

Prix

Il y aura pour chaque quartier, 4 prix :

- 1 prix "particulier" diurne
- 1 prix "particulier" nocturne
- 1 prix "collectif" diurne
- 1 prix "collectif" nocturne.

Parmi les "primés" sera décerné le 1^{er} prix de la ville de Sceaux, toutes catégories.

Pour le gagnant, un "grand prix-surprise" (tenant compte du "profil" du foyer gagnant, composition de la famille, âge, etc.)

Les autres gagnants recevront eux aussi un cadeau-souvenir de la ville de Sceaux.

La remise des récompenses se fera début janvier 1999.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au président de l'association de votre quartier, ou au service Communication/Relations publiques de la mairie de Sceaux : 01 41 13 33 40.

Associations de quartier

Association Sceaux les Blagis
Henri-Pierre GAYOUT
Tél. 01 46 60 60 65

Association des Chêneaux-Sablons
Julien NOUAÏLLE-DEGORCE
Tél. 01 47 02 19 21

Amicale des Habitants du Cœur de Sceaux
Manuel VANNESTE
Tél. 01 47 02 41 22

Association Sceaux-Coudraies
Jean-Pierre BORNET
Tél. 01 46 61 95 38

Association Sceaux-Marne Musiciens
Antonin GILBERT
Tél. 01 46 60 66 19

Association des Riverains du Parc de Sceaux
Nicole DUTHEIL
Tél. 01 46 61 15 86

Amicale de Sceaux-Robinson
Marcel GAUDART
Tél. 01 46 61 30 16

Séance publique du 23 octobre 1998

Voirie

Entretien de la voirie communale pour les années 1999, 2000 et 2001

Le Conseil a :

- approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif à l'entretien de la voirie communale, autorisé M. le Maire à lancer un appel d'offres restreint et à signer le marché à intervenir.
- Il a également décidé que les travaux exécutés pour le compte de tiers seront payés par la Ville directement à l'entreprise et que leur remboursement sera facturé aux intéressés avec une majoration de 10% pour frais d'administration.

Voté à l'unanimité.

Aménagement

Structure de répétition pour musiques amplifiées

Le Conseil a :

- approuvé l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre passé par le Cabinet d'architectes A.S.A. et les bureaux d'études CEF, ARES et BETIOR, en vue d'assurer une mission d'ordonnancement, pilotage, coordination de l'opération de construction de studios de répétition pour musiques amplifiées.

Voté à la majorité, (6 votes contre)

Environnement

Collecte des déchets verts

Le Conseil a :

- décidé la mise en place de la collecte des déchets verts à titre expérimental pour une période s'étendant du 2 novembre 1998 au 14 décembre 1998 et fixé le prix de vente d'un sac à 7 F.

Voté à la majorité, (5 votes contre, 4 abstentions)

Vie scolaire

Aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes

Le Conseil a :

- approuvé la convention dénommée "Aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes" présentée par l'État au titre de l'année 1998 et autorisé M. le Maire à la signer.

Voté à l'unanimité.

Affaires financières

Indemnité de conseil au Trésorier

- précisé que l'indemnité de conseil attribuée au trésorier principal sera versée à M. Claude Faure jusqu'au 30 juin 1998 et à M. Jean-Michel Chassagne à compter du 1^{er} juillet 1998.

Voté à l'unanimité.

Décisions modificatives

Le Conseil a :

- adopté les décisions modificatives n° 4 du budget de la Ville, exercice 1998.

Voté à la majorité (5 votes contre).

Diverses dispositions concernant les collectivités locales dans le cadre de la loi de finances 1999

Motion

Le Conseil a :

- émis une protestation contre le dispositif de compensation aux collectivités territoriales des allègements annoncés, de la taxe professionnelle et demandé qu'ils soient assimilés à des dégrèvements et qu'ils donnent lieu à une compensation intégrale et pérenne.

Émis le souhait qu'avant l'application des nouvelles estimations cadastrales qui provoqueront d'importants transferts de charges parmi les assujettis à la taxe d'habitation et à la taxe foncière sur les propriétés bâties d'une même commune, des simulations permettant d'en apprécier objectivement et concrètement les conséquences, soient effectuées et communiquées aux élus.

Il a manifesté son inquiétude à propos du projet de contrat de croissance et de solidarité qui régira les relations financières des collectivités territoriales avec l'État de 1999 à 2001, en réclamant une plus juste part, dans le calcul des dotations de l'État, de la croissance du PIB et demandé que le développement de la solidarité au profit des communes et autres collectivités défavorisées soit financé intégralement par le budget de l'État afin de ne pas le faire peser sur les contribuables de conditions modestes des communes ponctionnées.

Il a insisté pour que les nouvelles modifications aux règles comptables dites M14 annoncées soient publiées et diffusées au plus tard fin octobre, ou renvoyées, quant à leur application, au 1^{er} janvier 2000.

Voté à la majorité, (8 votes contre, 2 abstentions).

DÉCISIONS DU MAIRE

Le Conseil a entendu le rapport de M. le Maire concernant les décisions qu'il a prises en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

QUESTIONS ORALES

Le Conseil a entendu les questions orales et les réponses qu'y a apportées M. le Maire et qui ont concerné :

les locaux de stockage des conteneurs à déchets aux Blagis,
les modalités de désignation des membres des commissions municipales,
l'horaire des séances du Conseil municipal.

*La séance publique du Conseil municipal
du mois de décembre aura lieu
le mercredi 16 décembre à 19 h 30, à la mairie.*

Opinion des groupes de la majorité municipale

Groupe UDF

Sports

Il y a, à Sceaux, plus de 4 000 pratiquants réguliers de sport, qui se répartissent en plus de vingt disciplines principales. Certaines de ces disciplines, comme le basket, le tennis, le tennis de table, le judo ou les Boules lyonnaises, se sont hissées à des niveaux de compétition appréciables. D'autres, moins connues, participent de manière importante à la vie associative locale, et constituent d'irremplaçables lieux de convivialité qu'il nous faut encore développer.

Ce nombre très important mérite l'attention que porte depuis de nombreuses années l'équipe municipale à l'action en faveur de la pratique sportive, qui tourne le dos à l'élitisme et vise à donner le goût du sport et à mettre à la disposition des pratiquants des installations suffisamment nombreuses et bien entretenues.

S'agissant des enfants et des jeunes, je me suis personnellement attaché, sous l'autorité du maire et avec l'appui d'Hervé Audic, adjoint au maire chargé du Sport, à développer dans les écoles la pratique sportive, au-delà des heures d'éducation physique pendant le temps scolaire animées par des intervenants municipaux. Les compétitions inter-écoles ont été développées. À la fin du CM2, la quasi-totalité des enfants scolarisés à Sceaux savent nager, ceci de longue date. La moitié des activités proposées à l'interclasse de midi depuis deux ans relèvent du sport. Le club de loisirs des 9/10 ans travaille avec les clubs sportifs de la Ville. Des stages gratuits sont proposés aux enfants pendant les petites vacances.

Nous pouvons aller plus loin encore dans la limite de nos moyens budgétaires. La création d'une véritable "école des sports" est un projet passionnant, qu'il nous faut progressivement bâtir avec les clubs et tous ceux – ils sont nombreux à Sceaux – qui s'investissent auprès des enfants et des jeunes.

La Ville s'est équipée, dans les années 60 et 70, d'infrastructures de qualité : piscine, gymnases et terrains de tennis notamment. Celles-ci sont aujourd'hui proches de la saturation. Sait-on par exemple que la piscine des Blagis est, dans les Hauts-de-Seine, celle qui accueille annuellement le plus de nageurs, proportionnellement à sa superficie ? Pourtant, d'autres emprises sportives sont sous-utilisées, comme les terrains de sport de Marie-Curie situés en plein cœur de la Ville. Et l'absence de courts de tennis couverts pénalise les centaines de pratiquants de ce sport, en particuliers les jeunes : même si une démarche intercommunale de qualité avec Bourg-la-Reine a pu récemment apporter des éléments de réponse, la Ville doit, dans ce domaine et en bonne intelligence avec tous, répondre rapidement à un besoin exprimé depuis de nombreuses années.

Encourager la pratique sportive, en faire découvrir différentes disciplines, donner à chacun la possibilité de pratiquer, en toute sécurité et à proximité de son domicile, le sport qu'il a choisi : tels doivent être nos objectifs.

Philippe LAURENT

Président du groupe UDF

Adjoint au maire - Conseiller général des Hauts-de-Seine

Groupe RPR et apparenté

Désinformation

Le journal *Le Parisien*, édition des Hauts-de-Seine, a publié le 28 octobre dernier un article intitulé "*Le roller gagne le cœur des villes*", dont l'essentiel était consacré à l'installation à Sceaux, au jardin de la Ménagerie, d'une "rampe" permettant une pratique du roller que l'on peut qualifier d'acrobatique pour la distinguer de celle du roller utilisé comme moyen de déplacement (à caractère sportif ou non).

Article plutôt bien fait, construit autour de l'interview de notre collègue, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, qui y met en avant le cheminement difficile qui a été le sien pour convaincre les différentes parties prenantes dans cette affaire : des boulistes qui devaient accepter que leur "stade" soit amputé d'un terrain occupé assez occasionnellement jusqu'aux membres du conseil municipal qui devaient retenir le principe de la création de cet équipement et, surtout, assurer le financement de sa réalisation.

Jusqu'ici, rien à dire. Là où les choses se gâtent, c'est au niveau de la légende de la photo illustrant l'article : "*La rampe pour roller a coûté 20 000 F à la municipalité...*".

Ceci est faux, grossièrement faux, et comment expliquer que le journal, sûrement alerté dans les heures ayant suivi sa parution, n'ait pas jugé utile de publier une rectification ?

En effet, la rampe et les aménagements qu'elle a nécessités ont coûté très exactement 338 327 F, avec un coût net pour la Ville de 292 364 F, compte tenu d'une subvention de 45 963 F accordée par le Conseil général des Hauts-de-seine.

Dans son introduction, l'auteur de l'article qualifie le processus qui a abouti à l'installation de cette rampe de "*véritable cas d'école en matière de concertation*". Le terme "cas d'école" convient également assez bien à cet exercice de désinformation consistant à laisser croire aux lecteurs du *Parisien* que 20 000 F suffisent pour donner satisfaction aux jeunes adeptes du roller et rendre sa tranquillité au centre ville.

Ceci posé, qu'on ne s'y trompe pas : nous avons voté ce projet (non sans en avoir étudié avec soin les modalités) et nous nous félicitons que, réalisé, il suscite auprès de ses nombreux utilisateurs un enthousiasme du meilleur aloi.

Jean-Louis OHEIX,

premier adjoint au maire, président du groupe

Jacques DROCOURT, adjoint au maire

Jean-Philippe ALLARDI, Christian DURAND,

Christiane GIRARDOT, Frédéric MARÇAIS,

Noëlle MONTES, Alain RIVIERE, Brigitte ROBIN

Opinion des groupes de l'opposition municipale

Aimer Sceaux ensemble

Les Muiron

Pourquoi ne pas baptiser un espace public de la ville du nom d'Eustache Nicolas Muiron (1730-1820) ? Personnage hors du commun, oublié de l'histoire et de ses concitoyens. Il habitait dans l'actuelle maison du Gaz de France (tout récemment mise à l'actualité communale par une demande d'inscription). Il traversa les périodes tourmentées de la Révolution, de l'Empire... Il y perdit notamment un fils au dévouement héroïque, le colonel Muiron. Sa pondération, ses compétences et ses qualités de cœur le firent élire maire de Sceaux.

En tant que président de la société du jardin et des eaux de Sceaux, il sauva le jardin de la Ménagerie dont nous bénéficions tous aujourd'hui (cf l'ouvrage de J.-L. Gourdin).

Les déchets verts

Écologie, équité, économie ?

Écologie

Dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets, la municipalité présentait le 29 avril 1997, un projet de tri sélectif "pour éviter d'augmenter la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et préserver l'environnement".

Opinion des groupes de l'opposition municipale

Aimer Sceaux ensemble a soutenu le projet écologique, mais dénonçait l'achat de 15 bornes à verre et l'abandon de la collecte du verre à domicile. Nous avons obtenu le maintien du ramassage du verre, dans des bacs adaptés, ce qui a grandement contribué à l'acceptation de ce nouveau système. Nous avons également été les instigateurs du ramassage des déchets toxiques (piles, produits chimiques, batteries, etc).

Pour les déchets verts, la municipalité assurait qu'ils seraient collectés comme par le passé, à la seule condition d'être mis dans les bacs marrons.

Le 23 octobre 1998, la municipalité a "informé" le Conseil municipal qu'elle organisait une expérience de collecte des déchets verts de jardins pour réaliser des économies et préserver l'environnement. Le lendemain, dans nos boîtes aux lettres, le n° 2 de *Tri-logis* nous fournissait les instructions. Nous étions mis devant le fait accompli.

Le problème, c'est que les utilisateurs doivent aller chercher les sacs et les payer 70 F les 10. Aussi nous avons proposé, sans succès, que les sacs, en papier biodégradable, soient facturés sur la base des sacs en plastique pour minimiser l'une des contraintes de cette procédure.

Équité

La municipalité précise que ce surcoût serait institué dans un souci d'équité. Or la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'est pas basée sur le volume des déchets produits par chaque Scéen, mais résulte d'un taux appliqué à la valeur locative des habitations. Pour un appartement, la TEOM perçue est la même qu'il soit occupé par une famille ou un célibataire. Ce n'est peut-être pas équitable, mais cela implique une solidarité communale que nous défendons.

D'autre part, les résultats escomptés par la municipalité du tri sélectif sont de 25 % en habitat pavillonnaire et 12,5 % en logement collectif. Ce n'est pas très étonnant car il est plus facile de s'organiser en pavillon. L'habitat pavillonnaire trie déjà plus et diminue d'autant le coût global.

Toujours par équité, faudra-t-il identifier l'origine des feuilles : des jardins, des espaces verts voisins, des arbres de la ville ?

Économie

Est-ce économique ? Si oui, la ville dépensera moins en incinération et ramassage de déchets ménagers (les déchets verts font partie des déchets des ménages au même titre que les emballages, les objets encombrants, etc). Alors pourquoi une contribution supplémentaire ?

À Verrières-le-Buisson, les sacs biodégradables sont gratuits et ramassés toutes les semaines.

Rappelons que le produit attendu de la TEOM pour 1998 est de : 9,1 M F soit 5 % de plus qu'en 1997. La contribution supplémentaire demandée aux Scéens qui achèteront les sacs portera cette augmentation à 7%.

Une excellente cause, une mauvaise méthode

Les Scéens qui ne brûlent pas leurs déchets, qui ne les déposent pas n'importe où, n'importe comment, devront se plier à une procédure impliquant pour eux : dépenses, manipulations et stockage. Cela découragera quelque peu les bonnes volontés !

En vérité, il ne s'agit ici ni d'équité, ni d'économie. Il est nécessaire de préserver l'environnement, nous sommes tous concernés : il nous faut trouver une méthode plus incitative.

M. CARLE, P. PATTÉE, Y. LOGEAY, F. CHICHÉ, C. LEPAGNOL

La Gauche Unie à Sceaux

Petite annonce surprenante

La lecture de *Sceaux magazine* est un moment instructif. Nous y apprenons à la page 34 du numéro de novembre 1998 qu'une société de services, filiale du groupe France Télécom, recherche, au mépris de la loi d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, "des jeunes femmes entre 20 et 30 ans pour l'accueil et le standard".

Nous sommes tout d'abord dans un non-respect de la loi qui est choquant et bien ennuyeux. L'alinéa 1 de l'article L 123-1 de la loi n° 83-635 du 13 juillet 1983 est clair et interdit de "mentionner ou faire mentionner dans une offre

d'emploi, quels que soient les caractères du contrat envisagé, ou dans toute autre forme de publicité relative à une embauche, le sexe ou la situation de famille du candidat recherché". L'article 225-1 du Code Pénal note que "Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée". Nous sommes aussi dans une répartition des tâches dans le travail qu'il serait bon de ne pas transmettre à nos enfants. Il est anormal que les postes d'accueil soient proposés à de jeunes femmes et pas à des hommes. Il est tout aussi agréable d'être accueilli par un homme que par une femme. Le plus important est que l'accueil soit de qualité. Comme le dit très bien M. Yves Coppens, anthropologue français, les mentalités sont très longues à faire évoluer.

Philippe Laurent dans son article du même magazine vante la politique de suivi personnalisé d'aide à l'emploi. Nous ne doutons pas que nos collègues de la majorité municipale se promènent aussi souvent que nous dans les textes et que cette aide à l'emploi a à cœur de faire respecter tous les droits des intéressés, y compris ceux que nous rappelons ici.

Nul n'est censé ignorer la loi, ni l'annonceur, ni celui qui lui ouvre ses colonnes, encore plus lorsqu'il s'agit d'une collectivité territoriale, elle-même employeur.

Anne BALLEREAU, Patrick DESLANDES, Jean-Louis MUSCAGORRY

Citoyens à Sceaux

Équilibre

Dans le précédent *Sceaux magazine*, nous nous inquiétions de voir l'école du centre devenir une école importante alors que les locaux ne sont plus aujourd'hui adaptés. Cette concentration risque de se ressentir aussi au niveau des équipements sportifs, culturels et sociaux. L'attrait du centre est fort, probablement à cause de la rue commerçante, mais aussi parce que les pôles d'activités y sont plus nombreux que dans d'autres quartiers. Il nous semble important que la municipalité veille à équilibrer la répartition des équipements et des activités au sein de la ville. Sceaux a la chance de disposer dans chaque quartier d'un gymnase : il faudrait rénover celui du Petit-Chambord pour qu'il puisse être utilisé par les clubs sportifs en dehors du temps scolaire. Nous l'avons déjà évoqué : dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil général et la cité scolaire, le stade et le gymnase de Marie-Curie pourraient être utilisés pour les clubs sportifs de la ville le week-end, le soir et pendant les vacances scolaires (une idée qui a du mal à se faire un chemin !)

Ensuite, en complément d'une répartition équilibrée des équipements sur la ville, un système de transports des enfants le mercredi et après l'école pourrait être organisé entre les différents quartiers où se pratiquent les diverses activités. Transports qu'il serait judicieux d'étendre aux communes voisines afin de donner une réalité à l'intercommunalité et aux économies de fonctionnement qu'elle est censée procurer.

Enfin, il est nécessaire que chaque quartier ait une offre de service à proximité. Par exemple, à l'occasion des travaux de restructuration et de rénovation du centre de la Petite enfance situé dans l'îlot charaire, le centre de la Protection maternelle et infantile (PMI) a été relogé provisoirement pendant l'été au Centre social et culturel des Blagis (CSCB). À cette occasion, les habitants ont souhaité que l'implantation d'une structure de PMI soit maintenue dans leur quartier, au CSCB. La population de ce quartier pourra ainsi bénéficier, à proximité, de ce service utile et important pour un coût très faible pour la ville.

Avoir le souci de l'identité de chaque quartier en y maintenant services à la population et activités, améliorer les liaisons entre ces quartiers... un bon moyen d'anticiper sur la concentration dans les équipements du centre.

Claire HOREAU-GARAPON

Police municipale : des missions à découvrir

Partant d'un principe, "la sécurité est l'affaire de tous" et d'un constat, "la sécurité constitue une des préoccupations majeures des citoyens", il est intéressant d'informer les Scéens sur le rôle de la police municipale.

Cette dernière est placée sous l'autorité de M. le Maire afin d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique en veillant à l'exécution des arrêtés de police du maire et à l'application de la réglementation en vigueur. Elle

exerce ses missions dans la limite de ses attributions légales.

Si le policier municipal est un agent du maire, c'est également un agent de police judiciaire adjoint.

Toutefois, certains actes de police judiciaire lui sont totalement interdits. Ainsi, il ne peut pas notamment :

- effectuer des contrôles d'identité ;
- pénétrer dans un domicile.

Parallèlement, il ne peut relever les infractions au Code de la route que par le biais d'un rapport de contravention transmis à la police nationale. S'il est nécessaire de décrire le service de la police municipale et de reconnaître sa compétence, force est de considérer que les missions des policiers municipaux doivent être précisées.

Description du service eu égard à l'effectif et aux moyens matériels

Le personnel de la police municipale se compose de huit gardiens (il est à noter qu'un poste est à pourvoir) dont un brigadier-chef chargé de la direction opérationnelle.

Toutefois, dans l'optique de remplir pleinement leurs missions, les policiers précités doivent obtenir l'agrément du procureur de la République, c'est-à-dire la vérification que les

agents présentent des garanties d'honorabilité pour occuper les fonctions.

Puis ils prêtent serment devant un magistrat de l'ordre judiciaire, afin, par la suite, de pouvoir constater certaines infractions, notamment relatives au stationnement.

L'action sur la prévention, et le rôle d'alerte de la police municipale sont renforcés par la présence de quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP ou

agents verbalisateurs qui doivent également obtenir l'agrément et être assermentés), dotés de nouveaux

uniformes (bleu roi) afin de les différencier des gardiens de la police municipale.

Enfin, le recrutement de quatre personnes, gardes verts, depuis 1995 pour assurer la protection de l'environnement

dans les espaces verts, démontre que la prévention et la surveillance du territoire communal, dans sa diversité, sont au centre des priorités de la Ville.

À l'effectif présent s'ajoutent des moyens matériels utiles à l'accomplissement des directives.

Le service de police municipale est doté d'un véhicule automobile et de six scooters dont deux électriques (deux scooters électriques supplémentaires devraient prochainement développer le parc du service).

Parallèlement, les agents possèdent des moyens radios permettant une rapidité d'exécution dans les missions de services au public.

Précisions sur les missions de la police municipale

La police municipale possède un rôle préventif fondamental qui se traduit par l'îlotage, la dissuasion, la présence visible et la médiation.

L'îlotage, qu'il soit pédestre (qui est privilégié) ou motorisé, permet, outre sa fonction d'alerte, de préserver la quiétude et la tranquillité des administrés dans l'ensemble de la commune.

En outre, les agents de la police municipale et les "agents verbalisateurs" sont chargés de la surveillance et du contrôle du stationnement gênant, payant et de la zone bleue (quartier des Blagis) ; ainsi que de la fluidité de la circulation dans l'ensemble de l'agglomération.

L'ensemble du service effectue les "points-écoles" qui consistent à assurer la sécurité des enfants ; leur rôle de surveillance des entrées et sorties des écoles et la prévention sont

ici primordiaux. De plus, si la surveillance générale de la commune est consacrée de manière journalière, une attention particulière est établie aux abords des

crèches, collèges, lycées et des gares.

Enfin, il est utile de rappeler quelques missions ponctuelles :

- les services d'ordre pour les différentes manifestations qui se déroulent dans la Ville ;
- la surveillance et le contrôle de l'hygiène et de la salubrité des étals des marchés et des commerçants ;
- la récupération des animaux perdus ainsi que des objets trouvés ou perdus.

Enfin, l'opération "Tranquillité vacances" permet sur la demande des Scéens, la surveillance extérieure des domiciles durant la période estivale, avec la police nationale.

Les relations avec les institutions que sont la police nationale et la gendarmerie nationale s'effectuent régulièrement.

Le développement de la police de proximité s'illustre également par l'élaboration d'un Contrat local de sécurité en collaboration avec les différents partenaires du secteur considéré (cf. *Sceaux magazine* de mai 1998 n° 275).

Vous pouvez prendre contact avec la police municipale du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 45 :

**Hôtel de Ville
122 rue Houdan
Tél. 01 41 13 33 22**



Photos : D. Fradin



Nous attirons votre attention sur les policiers municipaux qui sont des sportifs accomplis comme en témoigne la victoire de Mlle Béatrice Thiébaud, dans la catégorie Senior Féminin, lors du "12^e Championnat de France de Cross Country des polices municipales", le 18 octobre dernier à Moissy-Cramayel (77).

Petite Chronique du temps passé

Un crime à Sceaux sous l'ancien régime

Un soir de l'année 1777, vers neuf heures, M. de Fraissy revenait tranquillement du Bourg-la-Reine quand, arrivé au lieu dit la Diane, il fut tout à coup arrêté par un nommé Devic, boulanger à Sceaux qui lui demande la bourse ou la vie.

"Malheureux ! lui dit M. de Fraissy, quel métier fais-tu là ! et qu'en ferais-tu de ma vie ? A l'égard de ma bourse, je n'ai rien sur moi ; mais viens demain matin me voir, et je te donnerai ce que je pourrai".

Le lendemain matin, cet audacieux coquin, qui avait reconnu M. le curé, eut l'effronterie d'aller le trouver. Conformément à sa promesse, M. de Fraissy lui donna un peu d'argent, mais en même temps l'admonesta fortement et le congédia.

Quelque temps après, ce même Devic assassina, de complicité avec sa femme, un marchand de Longjumeau, nommé le père Maquignon, auquel

ils devaient 1 200 ₣. Cet infortuné était venu pour compter avec eux. Ils le firent, avec intention, rester

dant qu'il faisait sa prière, ils l'assommèrent avec un merlin, mirent son corps dans leur charrette et allè-

recherches. Après une enquête, les coupables furent reconnus, jugés et condamnés : l'homme à

être rompu vif, et la femme à être pendue. La sentence fut exécutée sur la place de l'église de Sceaux. On remarqua que la femme qui était une effrontée, avait mis beaucoup de coquetterie pour mourir. Elle s'était vêtue de ses plus beaux habits de fête. Sa chaussure surtout était remarquable : elle avait des bas d'une blancheur éblouissante. Sa robe, un peu courte, laissait voir des jambes et des pieds admirables.

La femme fut exécutée la première. Vint ensuite le tour du mari qui poussait des cris à faire dresser les cheveux, à chacun des coups que l'exécuteur lui portait. Les curieux de tout l'arrondissement vinrent voir

cette horrible exécution et ils furent tellement nombreux qu'on en voyait jusque sur les toits des maisons.



VOICY L'EXECUTION REMARQUABLE

D'UN MISERABLE HOMME NOMME Pierre Farvien, qui a été condamné à être rompu tout vif & respirer vingt-quatre heures sur la Rouë, pour avoir tué & cruellement massacré sa femme. Arrivé à Rennes le vingt-huitième du mois d'Avril mil sept cens, comme vous allez voir cy-après.

Quand nous abandonnons Dieu & que nous méprisons ses saints Commandemens, Dieu nous abandonne aussi & nous tombons dans une mer de miseres lorsque nous ne faisons pas toutes nos actions pour la pure gloire du Seigneur. Pierre

à souper ; puis ils lui persuadèrent ensuite qu'il était trop tard pour s'exposer en route chargé d'argent, et l'engagèrent à coucher chez eux. Pen-

rent le porter dans les Blagies, pour donner le change sur le lieu où le crime avait été commis. Le lendemain on trouva le cadavre ; alors on fit des

École nationale de musique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Le rendez-vous musical de Noël

Concert chœurs et orchestre sous la direction de Jean-Luc Tourret
Une coproduction CAEL / ENM

Judi 17 décembre à 20 h 30

Église Saint Gilles de Bourg-la-Reine

Au programme :

Giacinto SCELISI : *Anâgâmin* pour orchestre à cordes.

Gioachino ROSSINI : *Stabat mater* pour voix solistes, chœurs et orchestre.

Gioachino ROSSINI

Stabat Mater



La figure de Rossini a longtemps été - et est encore souvent réduite à celle du compositeur d'opéras-bouffes brillants et spirituels, ainsi qu'au personnage très "second-empire", notable mondain et gourmet.

C'est une vision malheureusement un peu réductrice, tant l'aisance d'écriture et souvent le génie du compositeur nous prouvent sa profonde connaissance de Mozart, Haydn ainsi que des vieux contrapontistes italiens (Palestrina notamment) dont il s'est imprégné lors de ses études à Bologne.

Rossini, fils de musicien, a entrepris ses premières études musicales à Lugo, puis à Bologne où il suit, au lycée musical, les cours de composition du redoutable Padre Mattei - qui le surnomme - en raison de sa pas-

sion pour Haydn et Mozart - *Il tedesco* (le petit Allemand). En 1810 est créé à Venise le premier d'une longue série d'opéras-bouffes *La cambiale di matrimonio*. Commence alors une vie trépidante, faite d'une profusion de créations et de succès. Pas moins de 40 opéras jalonnent cette période entre 1810 et 1829 !

Après une longue période napolitaine, c'est à Paris, qui l'a royalement fêté en novembre 1823, que Rossini revient tout naturellement s'installer un an plus tard, pour prendre la direction du Théâtre italien. Il y créa son dernier opéra Guillaume Tell en 1829.

Puis, pendant quarante ans, adulé mais aussi haï par beaucoup, malgré les supplications de certains, aucun nouvel opéra ne vit le jour.

Pendant cette période, il composa peu ; seules deux œuvres sont de quelque importance : le *Stabat mater*, et *les Soirées musicales*.

Le *Stabat mater* lui fut commandé lors d'un voyage en Espagne en 1831, par Fernandez Valera (un conseiller d'état). Rossini en écrivit la moitié, avant de demander à son ami Giovanni Tadolini de terminer l'ouvrage. Cette version fut créée à Madrid le Vendredi saint 1833. Il se passa dix ans avant que Rossini ne reprenne l'ouvrage sous la pression de son éditeur. Cette attitude n'était pas dictée par la paresse ou l'indifférence, mais par une véritable dépression qui dura presque 25 ans.

Cette nouvelle création eut lieu au Théâtre italien en janvier 1842 et fut accueillie dans l'enthousiasme.

Quand on dit que cette œuvre a plus un caractère d'opéra que de musique sacrée, cela semble un mauvais procès, car bien des éléments de ce *Stabat mater* sont très éloignés de ce que Rossini aurait pu concevoir pour la scène : qu'il s'agisse des deux chœurs a capella, la fugue finale...

Après quelques années passées - toujours dans la dépression - en Italie, Rossini revient s'installer à Passy -

près de Paris - et soudain "revient à la vie", retrouve son humour, et écrit plusieurs œuvres délicieuses : *la Petite messe solennelle*, *les Péchés de vieillesse*, *le Petit caprice* (pastiche d'Offenbach), ainsi que plusieurs pièces de piano fantaisistes annonçant Erik Satie. Il s'éteint dans sa maison de Passy en 1868.

Giacinto SCELISI

Anâgâmin

Après des études conventionnelles au conservatoire de Rome, Scelsi est un des premiers compositeurs en Italie à adopter le langage dodécaphonique (sériel) qu'il a étudié à Vienne à partir de 1935.

Il s'en détourne cependant assez vite, pour se passionner pour le langage visionnaire de Scriabine. Lors de son

Bibliothèque municipale

Sélection de livres jeunesse

La section "jeunes" de la bibliothèque municipale, expose du 1^{er} au 31 décembre les livres estimés les plus intéressants parmi la production de l'année, par les bibliothécaires des sections jeunes de 37 bibliothèques de la région.

Vous pourrez emporter une liste de ces ouvrages, chacun présenté en quelques lignes, destinée à aider tous ceux qui souhaitent offrir un livre à des enfants.

Conférence / rencontre avec Patrice Caratini



Judi 10 décembre à 19h à la bibliothèque municipale.

Conférence / rencontre

avec Patrice Caratini à propos de la création de celui-ci : *Darling Nelly Gray*, inspirée des musiques du

séjour pendant la guerre à Paris, Scelsi s'adonne également à la musicologie ainsi qu'à la poésie (il a publié de remarquables recueils en français).

De retour à Rome en 1950, il mène bientôt une vie extrêmement retirée, boycotté par le milieu des compositeurs des années 60, alors très souvent adepte d'un sérialisme sectaire que l'indépendance de ce personnage étrange dérange.

La production de cet homme aristocratique et secret est considérable et encore assez mal connue. D'une inspiration souvent ésotérique, et influencée par une sagesse extrême-orientale, son œuvre fait apparaître un souci de l'espace, du temps, des infimes variations de la pâte sonore et des micro-intervalles autour d'une même note.

Prix des places : 80 F, 60 F, 40 F

Renseignements et réservations :

ENM : 01 41 87 22 32

CAEL : 01 46 63 76 96

célèbre trompettiste de jazz, Louis Armstrong.

Entrée gratuite.

Pour l'occasion sera disponible à l'espace son/image de la bibliothèque, un "discothème" Louis Armstrong.

Également disponible, pendant le mois de décembre, la discographie sélective des œuvres de Gershwin.

Bibliothème de décembre

Les yeux secs de Arnaud Cathrine (éd. Verticales) et *31, rue de l'aigle* de Abdelkader Djemaï (éd. Michalon) : deux romans choisis parmi ceux parus, cette année, chez les "petits" éditeurs... et que nous vous proposons de découvrir, parmi une vingtaine d'autres titres, dans le bibliothème du mois de décembre.

Bibliothèque municipale

7 rue Honoré de Blazac

Tél. 01 46 61 66 10

Les Gémeaux

L'île des esclaves - La colonie

Deux comédies en un acte de Marivaux

Mise en scène : Jean-Marie Villégier / L'illustre Théâtre

Deux îles, deux théâtres

Aux déserts mélancoliques de l'âge précédent, ce siècle, le dix-huitième, oppose le bonheur de ses îles. Îles de la bonté naturelle, de l'amour fidèle, îles-berceaux de la pure origine.

L'archipel Marivaux compte bien des îles, avouées ou non. Certaines, entourées d'eaux. Certaines, de murailles, îles-prisons. Certaines, de richesses, îles-pièges. Toutes sont des lieux d'épreuve, où l'amour est désarroi, où les serments sont trahis, où l'origine se dérobe.

L'auteur de L'île des esclaves a trente-sept ans. Celui de La colonie, soixante-deux. Aux deux bouts d'une vie de théâtre, ces deux îles. L'une, encore au début. L'autre, non loin de la fin. (...)

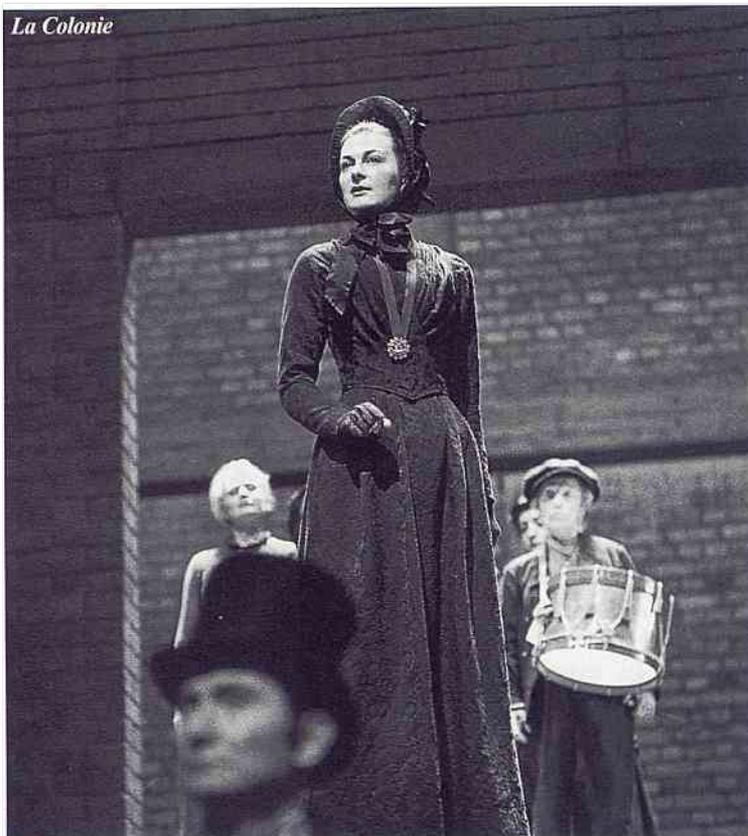
Deux Marivaux, deux théâtres. Optimisme douloureux de l'un. Pessimisme chaleureux de l'autre. Un message, un état des lieux. Le miroir de l'âme face au tableau du monde.

Jean-Marie Villégier

Ses mises en scène de L'île des esclaves et de La colonie de Marivaux sont magnifiques. Ces deux fables, à la morale incertaine, ont été déplacées dans le temps et dans le style par Villégier, qui les a faites presque flaubertiennes. Le pari était risqué ; il l'a tenu. Il a pu donner une extraordinaire épaisseur au mélange de douleur et de pitié qui fait toute l'âme d'Arlequin (François Frapier), le plus beau personnage de L'île des esclaves, au rire tout enlarmé ; il a su tirer toute l'ambiguïté du physique beckettien de Bernard Waver, un peu rond-de-cuir, un peu tendre, un peu absent... À la vérité, le théâtre de Marivaux monté par Villégier, dans sa chorégraphie fuyante et ses regards bondissants, ce théâtre est un chaudron où cuisent en bouillonnant des êtres damnés : les hommes. Et nous, spectateurs, sommes des sorcières qui dansons autour : nous ricanons, c'est notre sort. Nous ne ferons jamais mieux.

Jacques Drillon

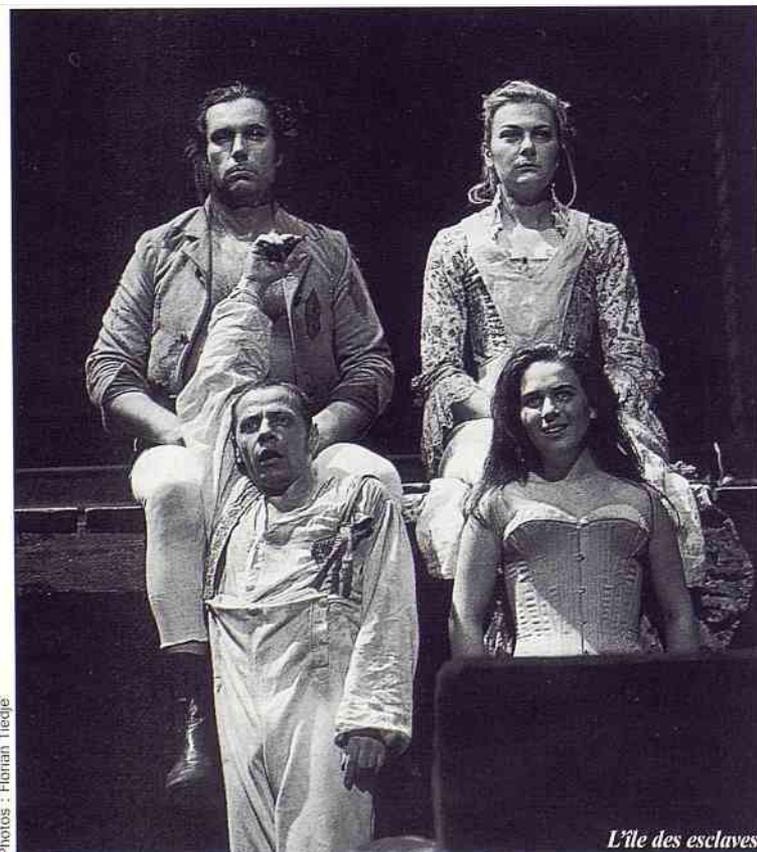
Le Nouvel Observateur



Jean-Marie Villégier a été révélé au grand public en 1983 avec la présentation en diptyque, à la Comédie-Française, de La mort de Sénèque de Tristan L'Hermite et Cinna de Corneille. Il partage ensuite son activité entre le théâtre et l'opéra, avec de nombreuses mises en scène dont on retiendra principalement Atys de Lulli et l'intégrale du Malade imaginaire de Molière et Charpentier, se faisant ainsi une spécialité des répertoires dramatiques et lyriques du XVIIe siècle. Directeur du

Théâtre national de Strasbourg de 1990 à 1993, il y poursuit son entreprise de réévaluation des théâtres baroques et classiques. Après Le menteur en 1994 et Sophonisbe en 1995, il clôt avec cette Illusion comique la trilogie cornélienne à laquelle le Théâtre national et lui-même s'étaient engagés.

Du mercredi 9 au dimanche 20 décembre
du mercredi au samedi à 20 h 45 ;
le dimanche à 17 h - Grand Théâtre



L'île des esclaves

CARATINI JAZZ ENSEMBLE DARLING NELLY GRAY

Variations sur la musique de Louis Armstrong

Patrice Caratini : contrebasse et direction

Stéphane Guillaume : saxophones ténor et soprano, clarinettes, flûtes

Christophe Monnot : saxophones baryton, alto et soprano

André Villégier : saxophones alto et soprano, clarinette

Pierre Drevet : trompette

Claude Egéa : trompette et bugle

Denis Leloup : trombone

Patrice Petitdidier : cor

François Thuillier : tuba

David Chevallier : guitare

Alain Jean-Marie : piano

François Merville : batterie

Vendredi 11 et samedi 12 décembre à 21 h 30 -

Concert supplémentaire dimanche 13 décembre à 18 h 30.

Réservations
au théâtre Les Gémeaux :
tél. 01 46 61 36 67



ALTITUDE

Jeune

N° 12 Décembre 1998

Conseil de jeunes

Un nouveau mandat et de nouveaux élus. Mardi 17 octobre a eu lieu la première séance du Conseil de jeunes pour l'année 1998/99. Cette année, les collégiens de Sainte-Jeanne-d'Arc se sont joints aux collégiens de Lakanal et Marie-Curie pour constituer cette assemblée de jeunes élus et tous sont bien décidés à être des acteurs dans l'animation de leur ville ; ils seront aux côtés de la Mission jeunesse pour contribuer à mettre en œuvre des actions en direction du plus grand nombre. Ils se sont engagés à reconduire les manifestations traditionnelles que sont le Défi jeunes et la Nuit du cinéma jeunesse par exemple et ils se proposent aussi de développer d'autres projets et d'autres pistes de réflexion.

Chantal Braut

Les nouveautés 1998-99 :

- une commission Internet participera à l'élaboration d'un site "Sceaux - jeunesse",
- une autre sera chargée d'organiser des moments de rencontres pour les adolescents, des sorties par exemple sur des après-midi,
- une commission participera et sera informée de l'organisation de la Fête de la musique à Sceaux,
- et enfin, une dernière sera plus spécialement concernée par les questions européennes, notamment dans le cadre du jumelage.



Les gagnants du Défi jeunes

Au départ, nous avions créé une équipe dans le seul but de participer à la compétition. Arrivés au Défi jeunes, nous avons fait ce que nous avions prévu. Nous avons rencontré de nombreuses autres équipes avec lesquelles nous avons joué "fair-play". Nous étions tous d'accord pour cela, et nous avons passé une journée formidable avec tous nos copains. Il se trouve qu'à l'annonce des résultats, nous nous sommes retrouvés premiers au classement général, contrairement à ce qu'on pensait. Du coup, nous sommes partis en Belgique à l'Euro Space Center. On y a appris beaucoup tout en s'amusant. On s'est entraîné comme les vrais astronautes. La gravité lunaire, ça vous rend la vie plus facile, mais écrire sur la chaise multi-axe pendant qu'elle tourne dans tous les sens, ça c'est difficile ! On nous a tout expliqué des conditions à bord d'une navette spatiale. Après quoi nous avons simulé une mission. Le clou du spectacle, c'était les fusées que nous avons fabriquées et lancées. Les animateurs

étaient sympathiques et notre guide génial, et en plus là-bas ils nous ont offert un tee-shirt et un diplôme pour ce super "week-end". L'organisation s'est révélée parfaite autant par la mairie

que par le centre spatial. Bref nous sommes prêts à nous représenter et bonne chance à tous ceux qui participeront l'année prochaine.

Commémoration du 11 novembre

Emmanuel, Loïc, Noémie, Hélène et moi ont été chargés de la mission suivante : lire *le Livre d'or* sur les marches de la mairie à l'occasion de la commémoration de l'armistice, mercredi 11 novembre ; nous avons eu l'honneur, la fierté et l'émotion de lire le nom des morts des guerres 14-18 et 39-45 puis de la guerre d'Algérie et d'Indochine.

Emmanuel

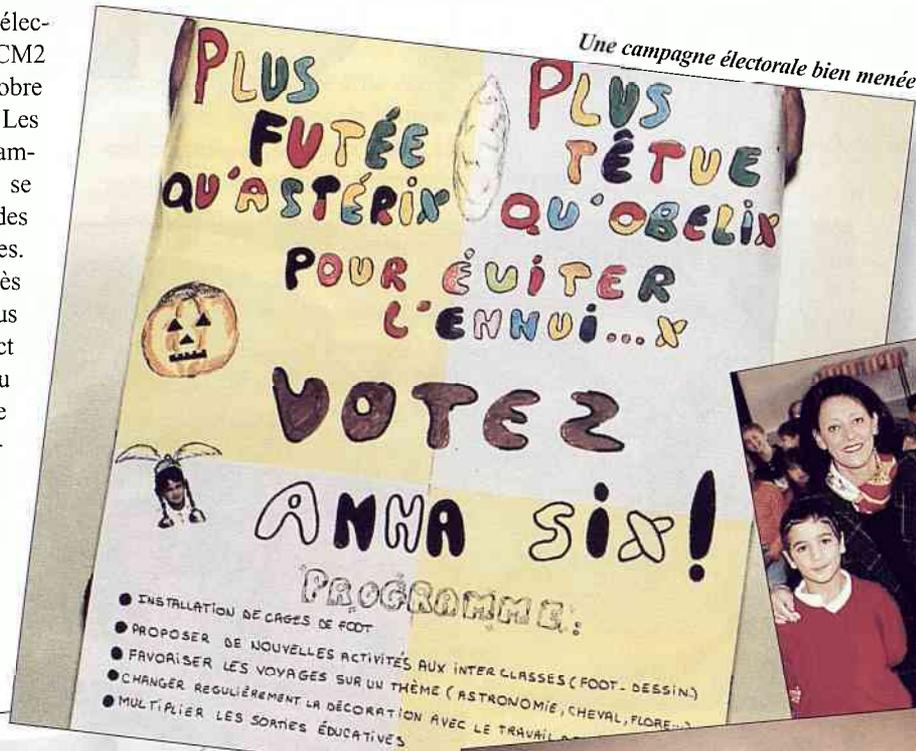


Les enfants élus de l'école du Centre se recueillent à la mémoire des anciens élèves morts pour la France.

Conseil municipal d'enfants

Un nouveau mandat pour une trentaine d'enfants

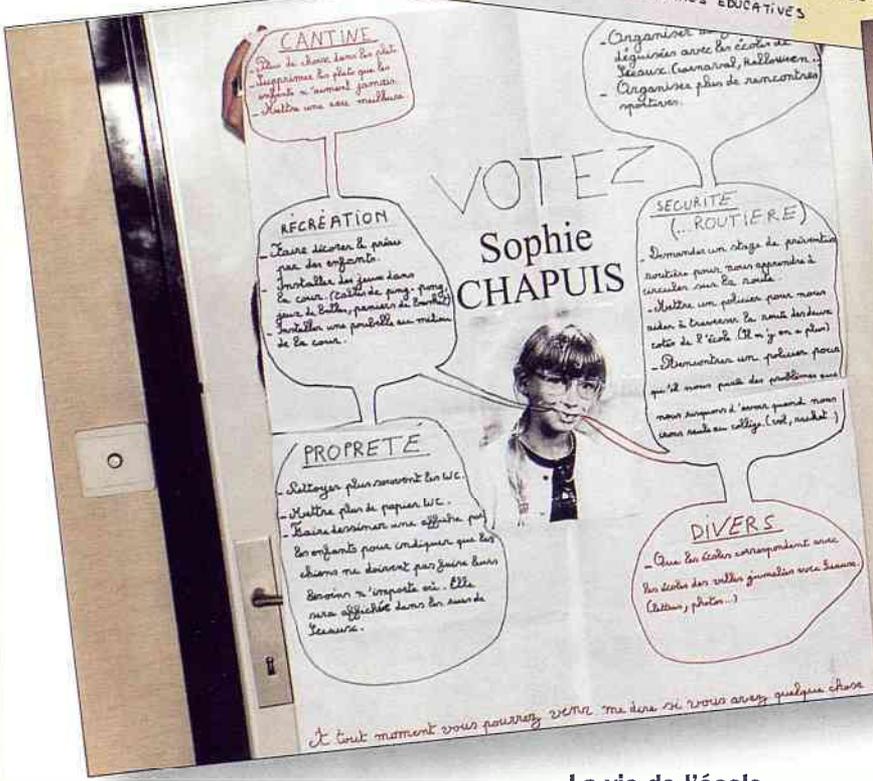
Comme chaque année, les élections des enfants de CM1 - CM2 se sont déroulées début octobre dans les écoles élémentaires. Les enfants candidats ont fait campagne dans leurs classes et se sont soumis aux décisions des suffrages de leurs camarades. Certains résultats ont été très serrés et les candidats non élus ont appris à accepter le verdict des urnes. Le déroulement du vote aussi proche que possible de la réalité, permet aux enfants de comprendre les différentes étapes d'un scrutin ; les uns se sont portés volontaires pour être scrutateurs, d'autres participent au dépouillement. Cette participation active devrait ins-



Une campagne électorale bien menée



Des enfants élus de l'école du centre



Les enfants déposent leurs bulletins dans l'urne

Photos : D. Fradin

la sécurité routière

Les écoliers sont préoccupés par ce thème. Il leur sera proposé une rencontre avec la police municipale et un travail avec la prévention routière.

Les institutions

La participation au conseil d'enfants s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la citoyenneté. Aussi il est important qu'ils comprennent le fonctionnement des institutions locales : vie de la commune, conseil municipal "adulte", commissions ...

Chantal Brault

Conseiller municipal délégué à l'Action jeunesse

La vie de l'école

Les enfants sont particulièrement sensibles à leur environnement immédiat. Aussi ce groupe de travail s'attachera à l'amélioration de la vie quotidienne des écoliers dans les domaines qui les concernent : embellissement des cours d'école, jeux de cour, restauration...

L'environnement dans la ville

Pour donner suite à la campagne relative au tri sélectif et élargir cette action à d'autres domaines concernant la qualité de la vie, les enfants souhaitent responsabiliser l'ensemble de la population de Sceaux à la propreté de la ville.

Centres de vacances Vacances d'hiver 1999

Différents séjours en centres de vacances sont proposés à vos enfants cet hiver, avec un programme d'activités adaptées à leur âge.

Les inscriptions débiteront le lundi 4 janvier 1999 et seront closes le samedi 16 janvier 1999.

Vous devez vous présenter au service de l'Action éducative avec les documents suivants : justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé. Si vous pensez bénéficier d'un tarif dégressif, au cas où votre quotient familial n'aurait pas été calculé pour l'année 1999, il convient de vous présenter à l'inscription muni : de l'avis d'imposition 1997, de la taxe d'habitation 1997, des trois derniers bulletins de salaire, du dernier avis de notification des montants des prestations de la CAF, et éventuellement, de vos bons de vacances délivrés par la CAF.

Pour tout renseignement, s'adresser au service :

**Action éducative - 122, rue Houdan
Tél. 01 41 13 33 91 ou 01 41 13 33 92**

Pour les 6/12 ans

• Destination : "La route de la neige"
- Chaux des Crotenay (Jura)

Dates : du samedi 20 au vendredi 26 février 1999 ou du samedi 27 février au vendredi 5 mars 1999

Tarif maximum : 2 990 F

Activités : découverte de chiens de traîneaux, conduite d'attelages (pour les plus grands), randonnées à raquettes, construction d'igloos, découverte de la forêt en hiver, la glisse sous diverses formes...

Transport : train

Hébergement : chambres de 4 à 6 lits

• Destination : Abondance (Haute-Savoie)

Dates : du vendredi 19 au samedi 27 février 1999 ou du samedi 27 février au dimanche 7 mars 1999

Tarif maximum : 3 330 F

Activités : ski alpin, piscine chauffée

à l'intérieur du chalet

Transport : car

Hébergement : chambres de 6 lits

Pour les 6/13 ans

• Destination : La Source Epineau les Voves (Yonne)

Dates : du samedi 20 au samedi 27 février 1999 ou du dimanche 28 février au dimanche 7 mars 1999

Tarif maximum : 2 958 F

Activités : 3 heures d'équitation, soins aux chevaux, promenades à cheval (et poneys), attelage, atelier menuiserie, atelier cuisine

Transport : train

Hébergement : chambres de 3 à 7 lits

Pour les 13/17 ans

• Destination : "Sur les traces de Casanova" - Venise (Italie)

Dates : du dimanche 21 février au lundi 1er mars 1999

Tarif maximum : 4 250 F

Activités : reportage à travers Venise sur les traces de personnages célèbres, visites des principaux monuments, visites des îles, atelier de masques, promenades en gondole, vidéo

Transport : car couchettes

Hébergement : hôtel**, chambres de 2 à 4 lits

• Destination : Les Carroz d'Araches (Haute-Savoie)

Dates : du samedi 27 février au dimanche 7 mars 1999

Tarif maximum : 3 770 F

Activités : surf des neiges, sortie à la patinoire

Transport : car

Hébergement : chambres de 4 à 6 lits

Pour les 14/17 ans

Destination : le grand massif Morillon (Haute-Savoie)

Dates : du samedi 20 au dimanche 28 février 1999

Tarif maximum : 3 610 F

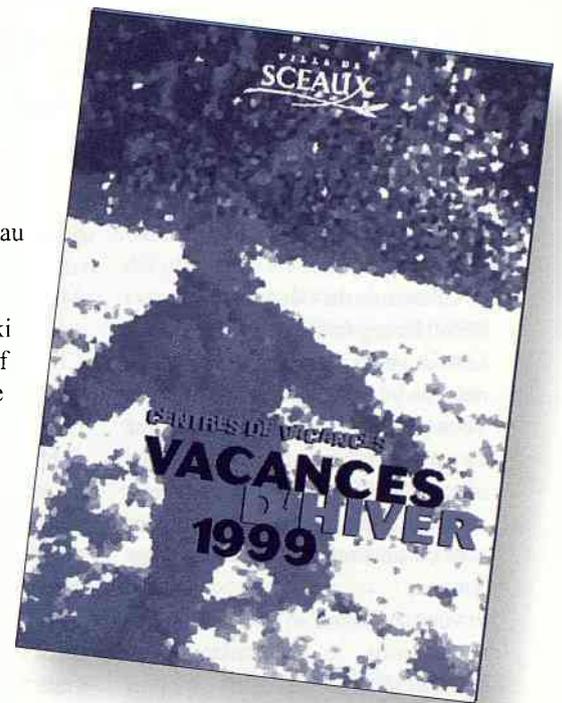
Activités : 3 jours de ski alpin sur le grand massif et 3 jours de randonnée à raquettes.

Transport : car

Hébergement :

fixe : chambres de 4 à 6 lits

itinérant : refuge de montagne



Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

Du 7 au 11 décembre	Du 14 au 18 décembre
LUNDI	LUNDI
Radis et beurre, demi pomélos	Potage de légumes au choix
Sauté de mouton à l'orientale	Boeuf mode
Semoule aux raisins	Purée de céleri
Fromage au choix	Suisse sucré, suisse arôme
Mousse au chocolat	Fruit au choix
MARDI	MARDI
Crêpe fourrée, saucisson brioché*	Tomate vinaigrette, céleri rémoulade
Merlu pané et citron - Haricots verts	Frites de poulet
Yaourt sucré, yaourt arôme	Petits pois à la parisienne
Fruit au choix	Fromage au choix
	Flan caramel, gélifié chocolat
MERCREDI	MERCREDI
Carottes râpées, tomates vinaigrette	Riz niçois, taboulé
Rôti de volaille au jus	Saucisses (de volaille)
Gratin de choux fleurs et pommes de terre	Légumes potée
Fromage blanc aux fruits ou sucré	Fromage au choix
Flan pâtissier	Fruit au choix
JEUDI	JEUDI Menu de Noël
Salade verte, endives vinaigrette	Galantine de Noël
Hachis parmentier	Filet de dinde sauce aux marrons
Fromage au choix	Pommes sourires
Fruit au choix	Fromage
	Gâteau de Noël - Clémentine friandises
VENDREDI	VENDREDI
Concombres vinaigrette, salade texane	Betteraves vinaigrette, haricots verts vinaigrette
Rôti de porc* demi sel (*poisson aux herbes et riz) - Lentilles et carottes	Colin sauce aurore
Fromage individuel au choix	Riz créole
Cocktail de fruits, compote pommes banane	Yaourt aux fruits, yaourt sucré
	Fruit au choix

*choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc, ou de viande le vendredi.

La circonscription de la Vie sociale change d'adresse

Depuis le lundi 9 novembre, la circonscription de la Vie sociale de Bourg-la-Reine/Sceaux est située à l'adresse suivante :

**23-25 avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine**

Les nouvelles coordonnées téléphoniques sont : **01 45 36 13 70.**

Vous pourrez y contacter l'assistant de service social chargé du secteur où vous résidez. Il pourra vous rencontrer le jour de sa permanence avec ou sans rendez-vous ou à votre domicile.

Si vous souhaitez un entretien ou un rendez-vous, le secrétariat de la circonscription d'Action sociale

est à votre disposition pour vous renseigner. Les assistantes de service social chargées des différents secteurs de la Ville sont :

- Mme Florence DONGER :

quartiers des Clos-Saint-Marcel, Charaire, Alsace-Bretagne;

- Mme Cécile DUPREY :

quartiers des Mésanges, Chêneaux-Sablons, du Centre et du Parc;

- Mme Véronique MICHAUD :

quartiers des Bas Coudrais et Musiciens (Blagis);

- Mme Régine RENAUD :

quartiers des Blagis (sauf Bas Coudrais et Musiciens), Penthièvre, Gare de Sceaux et Jockos.

Permanences

Association des paralysés de France

Au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le dernier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h, de préférence sur rendez-vous.
Tél. 01 41 87 06 10.

Caisse d'allocations familiales, permanence administrative

Hôtel de Ville - Centre communal d'action sociale - 122 rue Houdan
Pas de permanence entre le 1^{er} décembre 1998 et le 11 janvier 1999.
Tél. 01 41 13 33 64.

Agir pour l'emploi

Hôtel de Ville - Centre communal d'action sociale - 122 rue Houdan
Le mardi de 9 h à 11 h 30.
Tél. 01 41 13 33 64.

Écoute Amitié, permanence téléphonique

Du lundi au vendredi de 15 h à 18 h
Tél. 01 41 41 98 61.

SOS Psychiatrie

Tél. 01 47 07 24 24.

Consultation de conseil conjugal et thérapie de couple - APCE 92

Consultation le samedi matin uniquement sur rendez-vous, 4 rue le Bouvier (RDC) à Bourg-la-Reine.
Tél. 01 47 21 08 08.

Écrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB, 2 rue du Dr Roux.
Tél. 01 41 87 06 10.

Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)

Le mardi de 14 h 30 à 19 h, 2 bis avenue Jules Guesde,
Tél. 01 40 91 93 23.

Qui sont les parrains ?

Ce sont des couples, avec ou sans enfants, ou des célibataires, bénévoles, capables de coopérer avec une équipe éducative et de tenir compte des liens familiaux existants. Ces parrains sont sélectionnés, soutenus et conseillés par des professionnels du CFPE tout au long du parrainage.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Rossignol au : 01 60 14 57 66.

Centre français de protection de l'enfance

Le parrainage en France Accueil à temps partiel dans des familles bénévoles

Dans le cadre de ses diverses actions menées en faveur des enfants en difficulté, le Centre français de protection de l'enfance développe actuellement son service de parrainage afin de pouvoir répondre aux besoins qui augmentent dans ce domaine.

Le parrainage a été mis en place pour faire face à des problèmes familiaux : carences éducatives,

échec scolaire, isolement social, déracinement culturel, placement en institution...

Le parrainage consiste à proposer à un enfant en difficulté une référence stable à travers un soutien éducatif régulier. Ce soutien à long terme se concrétise par un accueil un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires. Cet accueil se fait en accord avec les responsables légaux des enfants.

Les restaurants du Cœur dans notre secteur



Depuis 1985, chaque année est mise en place une campagne de distribution de repas aux personnes démunies.

Un centre s'est ouvert voici trois ans sur la banlieue sud à Fontenay-aux-Roses, 23 avenue Lombart, tout proche de Sceaux.

Distribution

Du 14 décembre 1998 au 19 mars 1999, les personnes bénéficiaires qui se seront faites préalablement inscrire, seront reçues par des bénévoles

les lundi, mercredi et vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 et des denrées permettant de préparer un repas complet et équilibré (viande ou poisson, légumes, fromage, dessert) leur seront remises.

Inscription

À partir du 1^{er} décembre, les lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.

23 avenue Lombart - 92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. 01 47 02 08 49

Se munir des pièces suivantes :

- carte d'identité ou titre de séjour

- livret de famille
- carte de Sécurité sociale
- certificat de scolarité des enfants
- justificatif de ressources :
 - avis de non imposition
 - bulletins de salaire ou talon ASSÉDIC
 - bordereau de la CAF et toutes indemnités (Sécurité sociale, ...)
 - quittance de loyer et aide au logement.

La ville de Sceaux a décidé de contribuer à cette action, les autres partenaires étant les Restaurants du Cœur, les pouvoirs publics qui apportent des subventions, les nom-

breux donateurs, la ville de Fontenay-aux-Roses et tous les bénévoles qui apportent leur concours.

Nous manifestons ainsi notre solidarité dans cette action en faveur de ceux pour qui les difficultés se sont accumulées et qui trouvent un soutien pour franchir un peu mieux ces mois d'hiver.

On connaît par ailleurs le GAFIB (Groupement alimentaire familial intercommunal des Blagis) inscrit dans le Contrat de ville et soutenu par la ville de Sceaux. On notera que le GAFIB fonctionne d'octobre à juin, 14/16 rue Alfred de Musset, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Aide aux cadres, aux chômeurs et aux entreprises

L'association ADEMAPE (Audit et diagnostic des entreprises pour le maintien et la promotion de l'emploi) propose, avec le Conseil régional, les Assedic et d'autres organismes, des conventions qui permettent aux entreprises de tester des cadres spécialisés durant 4 à 6 mois avant de les embaucher définitivement. Elle organise également des stages de reconversion pour les cadres qui doivent être licenciés puis leur propose des postes. Enfin, elle forme des jeunes diplômés, des cadres et des chômeurs dans le domaine de l'informatique et les aide à trouver un emploi.

ADEMAPE
69 Vieux-Chemin de Monthléry
91620 La Ville du Bois
Tél. 01 69 01 69 27

Comment ça marche, la fac sans le bac?

Entrer en fac sans le bac, c'est possible ! Il suffit de s'inscrire au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), un cursus assez peu connu, que suivent environ 7000 personnes par an. Diplôme national, il offre les mêmes droits que le bac à des salariés ou demandeurs d'emploi qui veulent faire des études supérieures ou conforter leur place en entreprise. Proposés par la plupart des universités, les cours se déroulent souvent le soir et le samedi, sur six mois à un an, ou à distance grâce au CNED. Un niveau première ou terminale est préférable, mais ceux qui ont un niveau CAP peuvent réussir en suivant une préparation adaptée.

Le DAEU comporte deux options, littéraire ou scientifique, cette dernière étant plus difficile à décrocher. En moyenne, 40 % des candidats sont admis.

Une prise en charge par l'employeur ou les Assedic est possible. Sinon, il

en coûte 2000 F en moyenne, et beaucoup plus dans certaines facs... S'il faut avoir au moins 20 ans pour passer le DAEU, il est possible, dès 17 ans, de préparer une capacité en droit ou en gestion en deux ans, avec de nombreux échecs en première année... Bon courage !

Renseignements : services de formation continue des universités et Centre national d'enseignement à distance (CNED, Tél. : 05 49 49 94 94).

Déménagement de la COTOREP

Depuis le 1^{er} octobre 1998, la COTOREP est installée dans ses nouveaux locaux situés :

13 rue de Lens - 92022 Nanterre Cedex. Fax : 01 47 86 40 43.

Moyens d'accès : RER "Nanterre Préfecture"

Bus 358 - Arrêts Lens ou Arras

Job à Londres

Séjour d'un mois à un an à partir de 17 ans (tous niveaux d'anglais, même débutants). Départ rapide possible.

Emplois proposés : personnel de fast-food, personnel de pub, vendeur ou vendeuse, serveur ou serveuse, réceptionniste, barman, etc...

Renseignements et documentation gratuite (on parle français) :

Young agency
53 Haymarket Street,
Piccadilly Circus
SW1Y 4RP Londres
Grande Bretagne

Tél. : (depuis la France) : 00 44 171 930 03 31

Bon à savoir

Tout au long de sa carrière, il faut conserver soigneusement ses bulletins de salaire, certificats de travail et justificatifs de périodes militaires, de maladie, d'invalidité et de chômage. Au moment de la retraite, ils apporte-

ront si besoin la preuve du paiement des cotisations et des périodes assimilées à des trimestres d'assurance.

Nouveau service de l'Assedic aux demandeurs d'emploi

Depuis décembre 1997, toutes les agences locales franciliennes ont transféré l'inscription des demandeurs d'emploi aux Assedic. Recentrée sur le cœur de sa mission, l'ANPE s'engage désormais à proposer à chacun, dès le premier entretien, des conseils personnalisés, des mises en relation avec des employeurs ou des prestations adaptées à sa situation particulière.

Outre sa mission première, qui consiste à assurer un revenu de remplacement aux salariés privés d'emploi, l'Assedic procède désormais à leur inscription. Cette décision nationale assortie d'un engagement de qualité de service, a profondément modifié l'organisation des Assedic.

Désormais, un bon moyen de s'inscrire à l'Assedic,

Tél. : 01 41 86 92 92.
Du lundi au jeudi de 9 h 15 à 16 h et le vendredi de 9 h 15 à 12 h 15.

Garder le contact avec l'ANPE partout 24h/24 et multiplier les accès aux services

L'ANPE d'Ile-de-France se doit de jouer un rôle d'avant-garde dans la mise en œuvre des nouveaux moyens de communication pour réussir au mieux sa mission.

Les outils permettant d'accéder 24h/24 aux services à distance de l'Agence sont particulièrement adaptés à une région où la population est très dense, très mobile et où l'usage des nouvelles technologies est sans doute plus répandu qu'ailleurs.

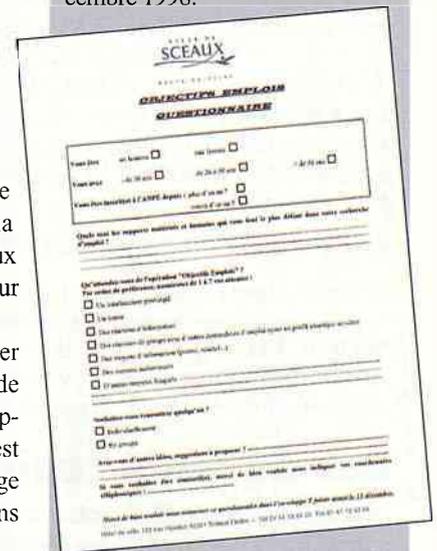
Le "36 14 ANPE", accessible gratuitement dans toutes les agences locales, donne accès aux offres d'emploi et permet de poser sa candidature, le site internet "www.anpe.fr" propose la totalité des offres de l'Agence, plusieurs serveurs vocaux, comme celui destiné à l'hôtellerie-restauration et aux métiers de la bouche (01 42 41 42 48) mettent en relation 24h/24 les demandeurs d'emploi et les entreprises, le logiciel "rédac-CV" permet aux demandeurs d'emploi de construire leur CV. Il est disponible dans les agences locales sur un micro-ordinateur en libre-service.

Objectifs emplois

L'Agence nationale pour l'emploi et la ville de Sceaux ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mettre en œuvre de nouveaux projets en faveur des demandeurs d'emploi. "Objectifs Emplois" est le nom donné à cette opération.

Afin de répondre au mieux à un certain nombre de besoins et de favoriser des actions de proximité qui viendront compléter les prestations existantes, la ville adresse un questionnaire à chaque demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE.

La Direction de l'Action sociale remercie les demandeurs d'emploi de bien vouloir retourner le questionnaire dans l'enveloppe T jointe au courrier, avant le 13 décembre 1998.



La collecte sélective

Ramassages des emballages et déchets ménagers

Le bac vert

réservé au verre :
les bouteilles, flacons et pots en verre.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, transparents et opaques, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.

Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



Photos : Bieue Image

→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1^{er} mai.

Les déchets verts

Du 2 novembre au 14 décembre 1998, une expérience est mise en place par la Ville (voir p. 5).

Les déchets verts (gazon, branchages, taille des haies) : • Société Cobater (dépôt à titre onéreux), voie des jumeaux, 94150 Rungis, du lundi au jeudi de 7 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 7 h 30 à 17 h, tél. 01 69 31 07 75 • Déchetterie gratuite d'Ivry, 44 rue Victor Hugo, 94200 Ivry/Seine, ouverte tous les jours de 10 h à 18 h, tél. 01 43 90 00 28.

Les matériaux (bois, terre) : Société Cheze (dépôt à titre onéreux), voie des jumeaux 91320 Wissous, tous les jours de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h sauf le week-end, tél. 01 46 86 19 55.

Les objets encombrants

Secteur Ouest : les lundis 21 décembre 1998 et 4 et 18 janvier 1999 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : les lundis 14 et 28 décembre 1998 et 11 et 25 janvier 1999 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 30.

Les déchets toxiques

Prochain ramassage le 12 décembre de 14 h à 15 h 30 place des Ailantes, et de 16 h à 18 h, 95 rue Houdan (dans la cour des baraquements)

Collecte des déchets verts

Dernier ramassage le lundi 14 décembre pour le secteur ouest

Pour le gazon, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies ou d'arbustes, les petits branchages :

- Vous déposez vos déchets verts exclusivement dans les sacs biodégra-

dables "Ville de Sceaux".

- Ils sont en vente aux services techniques de la mairie, 132 rue Houdan, au prix de 7 francs.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.

- Les sacs doivent impérativement être déposés ouverts.

Renseignements : tél. 01 41 13 33 30

Collecte des déchets toxiques

Le 19 septembre dernier, les Scéens ont apporté 768 kg de déchets toxiques ou dangereux au camion Planète, dans le quartier des Blagis et dans le centre de Sceaux.

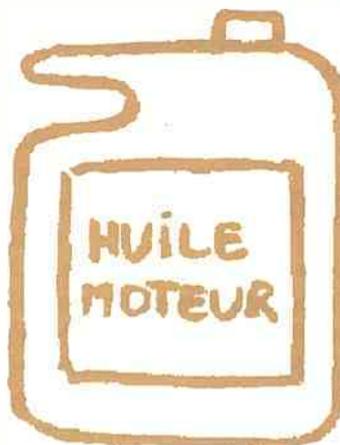
La prochaine collecte aura lieu le samedi 12 décembre de 14 h à 15 h 30 place des Ailantes et de 16 h à 18 h dans la cour des baraquements, au 95 rue Houdan.

Les produits toxiques concernés, parce qu'ils justifient, dans le cadre de leur élimination, d'un traitement particulier sont ainsi : aérosol, acide, antirouille, antiparasite, base, batterie auto, colle, cire, CFC, désher-

bant, engrais, laque, lessive, lubrifiant auto, médicament, néon, pile, peinture, radiographie, révélateur photo, soude, solvant, produit sanitaire, thermomètre à mercure, vernis, etc...

Ceci concerne les produits usagés, ceux dont la date de péremption est dépassée ou dont vous n'avez plus l'usage, mais qui, encombrant garages et buanderies, présentent de ce fait un risque potentiel pour les enfants.

Pour de plus amples détails, vous êtes invités à vous mettre en relation avec les services techniques de la ville de Sceaux au : 01 41 13 33 39.



Sceaux, ville de toutes les musiques !

Les studios de répétition

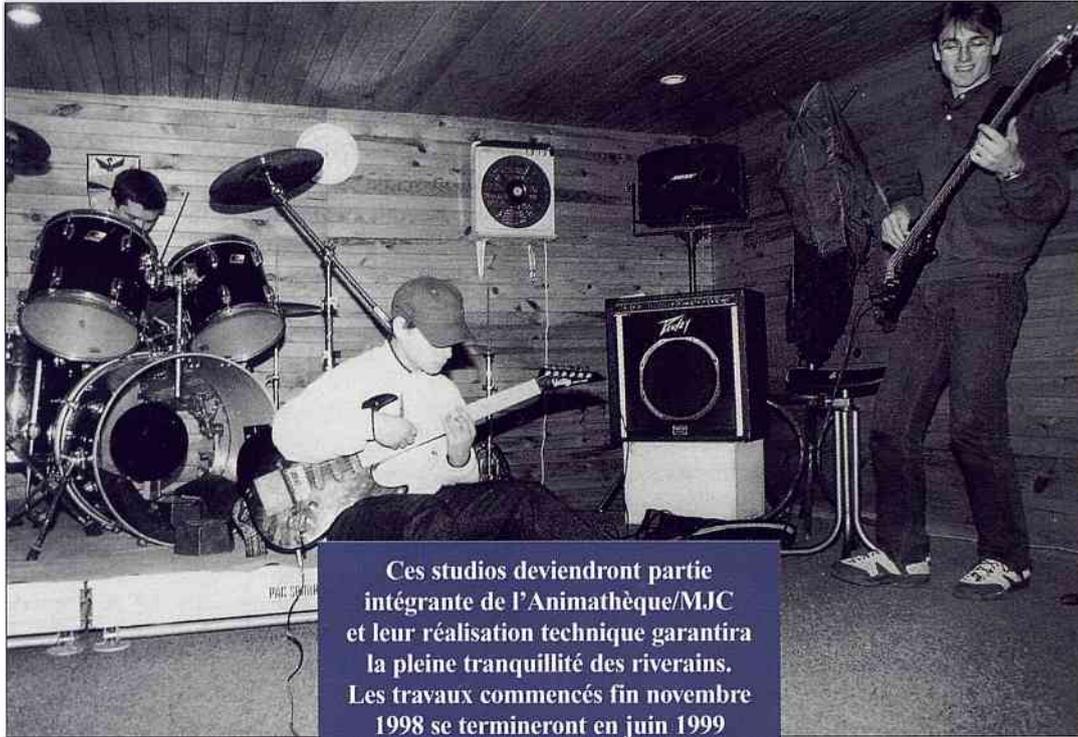
Après beaucoup de recherche et d'étude, un projet longuement mûri va enfin voir le jour.

En effet viennent de commencer les travaux de construction des studios de répétition destinés à de nombreux groupes de jeunes musiciens amateurs qui attendent de pouvoir utiliser des installations adaptées à toutes les formes de musiques actuelles.

Accueillir et accompagner ces musiciens s'inscrit dans une démarche péda-

gogique et éducative que des équipements techniques performants et des professionnels qualifiés permettront de mettre en œuvre faisant ainsi valoir le contenu esthétique et culturel de ces pratiques souvent peu ou mal connues.

Ces enjeux ont été clairement perçus de la part des politiques publiques qui depuis longtemps soutiennent ces



Ces studios deviendront partie intégrante de l'Animathèque/MJC et leur réalisation technique garantira la pleine tranquillité des riverains. Les travaux commencés fin novembre 1998 se termineront en juin 1999 et les studios seront ouverts à partir de septembre.

projets et la contribution financière importante de l'État et des collectivités territoriales pour notre projet en est la preuve.

De nombreux Scéens se souviendront sans doute que dans des années passées, ils recherchaient aussi des lieux qui auraient pu les accueillir quand

ils se groupaient pour jouer du jazz ou du rock à ses débuts et ils conviendront que les jeunes de Sceaux dont les musiques ont changé, sont dans les mêmes attentes. Ces studios de répétition auront pour vocation essentielle d'accueillir, le plus largement possible, des formes de mu-

siques très diverses, mais aussi de créer des liens entre les différents équipements culturels de la ville et de favoriser l'adhésion de ces groupes à une structure associative dans laquelle ils participeront à un projet dans le respect des lieux, des équipements, des professionnels qualifiés présents pour les guider et les former.

Campus Conseil, consultant spécialisé dans les équipements dédiés aux musiques amplifiées, nous a guidés dès l'origine dans la définition de notre projet et nous accompagnera jusqu'à son aboutissement. Nous donnerons la parole à Campus Conseil et aux architectes du projet dans un prochain numéro de *Sceaux Magazine*.

Chantal Brault
Conseiller municipal délégué

La MJC prête à accueillir les studios

Enfin nous y sommes ; c'est le grand début !

Le projet de construction des studios de répétition, que nous mûrissions depuis de nombreuses années, s'éveille aujourd'hui pour les musiciens.

Fort de 5 années d'expérience auprès des groupes de jeunes musiciens, nous sommes prêts à relever le défi de ces studios. Cet équipement devient aujourd'hui un outil professionnel pour nos jeunes amateurs. Ces studios permettront aux groupes de rock, jazz, chansons, musiques rap, techno... de répéter dans des conditions optimales.

L'accompagnement artistique et pé-

dagogique est un axe fort du projet et nous nous appuyons sur notre expérience auprès des 13 groupes actuels de la MJC pour renforcer notre aptitude à encadrer les musiciens.

Notre "local" actuel ne nous permet pas d'accueillir tous les groupes en attente et qui s'impatientent de l'ouverture de ces studios.

Afin de préparer au mieux l'avenir de cette structure, nous recrutons un personnel qualifié qui s'attachera prochainement à développer un partenariat local et départemental pour développer notre action et ouvrir ainsi au plus grand nombre l'accès

de ces studios.

Pendant les travaux, nous projetons de sensibiliser la population en organisant des réunions thématiques autour de la répétition (l'acoustique, la pratique musicale collective, les instruments amplifiés...).

Nous sommes aujourd'hui forts et prêts à relever le défi des studios, et à développer une dynamique culturelle et sociale.

Vive les studios et que les musiques amplifiées s'épanouissent encore plus à la MJC.

Franck Pinon
Directeur

Le projet des studios de Sceaux s'inscrit dans la démarche initiée par l'équipe Franic/Garcin depuis 1989 et repose sur une expérience comprenant à la fois la réalisation de grands équipements de diffusion, de répétition et d'enregistrement, tels que "le Florida" à Agen : premier complexe de musiques amplifiées nommé au Décibel d'Or 93, la "Rock-School Barbey" à Bordeaux ou "la Cuisine" au Blanc-Mesnil (nommé au Décibel d'Or 95), ainsi que diverses structures à Mantes-la-Jolie, Maurepas, Achères.

Animathèque - MJC de Sceaux

Expositions

- du 7 au 19 décembre 1998

Dessins de F. Belhadj,



sur le thème "expression tribale, les visages du monde".

"Voyager d'un bout à l'autre de notre planète grâce à l'art et à son interprétation.

Changer son quotidien en modifiant nos regards sur la société par l'interaction des réalités tribales. L'initiation, alors, commence à travers un voyage spirituel.

Face à une œuvre, intervient la puissance d'un regard, la découverte de certaines traditions millénaires restées intactes ou simplement l'envoûtement par sa forme et ses couleurs. L'exactitude ethnologique n'était pas un but. Avant tout, créer une poésie visuelle permettant à l'esprit de voyager et de s'interroger. Trouver une dimension mystique à travers l'art et ma fascination pour le visage et son expression, offriront à chacun, je l'espère, la capacité de remonter le temps tout en s'éva-

dant. L'être humain quel qu'il soit, aura toujours un lien intrinsèque avec la Terre et prendra conscience de la dignité humaine. C'est un hommage que je lui rends.

F. Belhadj

La MJC organise du 8 au 20 mars 1999, une exposition à thème sur Madagascar en hommage à Gilbert Andriamahaleo qui nous a quittés voici déjà trois ans.

Pour enrichir ces deux semaines de manifestations malgaches, nous sollicitons toutes les personnes possédant une ou plusieurs œuvres de Gilbert, afin qu'elles acceptent de nous les confier pour quinze jours. Ceci nous permettrait de donner à cette exposition la chaleur, l'émotion, la lumière et la magie que nous aimions tant retrouver dans les tableaux de Gilbert. Contactez Stéphanie à la MJC, chargée de la coordination de cette exposition.

Fête de Noël

Tous les jeunes adhérents de la MJC sont invités au goûter de la fête de Noël qui aura lieu dans nos locaux le mercredi 16 décembre à partir de 16 h 30.

Ambiance garantie, venez nombreux !

Danse contemporaine

La danse contemporaine se développe à la MJC de Sceaux.

En plus des cours hebdomadaires déjà existants cette année, 10 stages de 4 heures sont proposés avec deux heures de technique et deux

heures d'atelier. Ces stages s'adressent soit aux débutants pratiquant une activité physique régulière, soit aux personnes d'un bon niveau. Pour les uns, ces séances permettent d'approfondir la technique et l'expression, pour les autres, de découvrir la danse contemporaine et pourquoi pas, d'éveiller une passion.

Plus que de transmettre une technique particulière, ces stages sont l'occasion de partager un bagage issu des différentes expériences et rencontres de l'enseignante : scène, chorégraphies, stages internationaux, enseignement... De plus, on s'y entraîne tantôt pour soi-même, tantôt en accord avec les autres.

La danse utilisée lors de ces stages fait appel à la pesanteur, aux différentes énergies, espaces et rythmes. C'est une danse à la fois rigoureuse et libre. Aux cours techniques, succède un atelier qui permet à la danse de devenir moyen d'expression.



Dates des stages :

Le samedi de 14 h à 18 h

Décembre : 5 et 12

Janvier : 9 et 23

Février : 6 et 13

Mars : 13 et 27

Tarifs dégressifs selon le nombre de stages choisis.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'accueil de la MJC au 01 43 50 05 96

Point information jeunesse (PIJ)

Nous vous rappelons les heures d'ouverture du PIJ :

- mardi et vendredi de 12 h à 13 h 30

- mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

- jeudi de 17 h à 20 h

- le 1^{er} samedi de chaque mois : de 14 h à 17 h.

Tél. 01 43 50 05 96

ou 01 43 50 07 12.

Demander Philippe.

Fermeture pendant les vacances de Noël

Pour les vacances de Noël, la MJC sera fermée au public du jeudi 24 décembre 1998 au soir jusqu'au lundi 4 janvier 1999 au matin.

MJC - 21/25 rue des Écoles

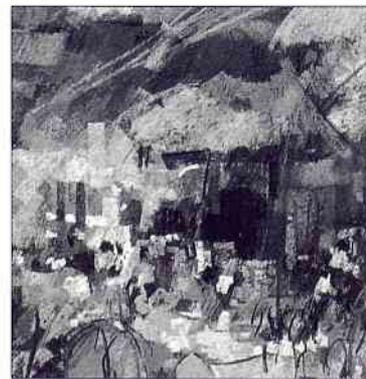
Ouverture de l'accueil :

du lundi au vendredi de 9 h à 22 h,

le samedi de 10 h à 12 h 30

et de 14 h à 18 h.

Tél. 01 43 50 05 96



Œuvre de Thierry Citron

Les Artistes Scéens

Le 5 novembre, à l'animathèque - MJC, s'est tenu le vernissage de l'exposition d'automne des Artistes Scéens. Pour la première fois, une place a été réservée sur les cimaises à un invité d'honneur : M. Thierry Citron, pastelliste de renom, a accepté d'accrocher 7 magnifiques

pastels à côté des œuvres de nos artistes.

Des récompenses ont été données à cette occasion :

- Mmes M.C. Barotte-Lombard et Monique Thomas, ont, toutes deux, obtenu un prix des Artistes Scéens.
- Mme Christiane Carré : prix de la

Maison des jeunes et de la culture.

- Mme A. Dilly-Leviandier : prix du Lion's Club.

Trois mentions ont été décernées à Mme M.-C. Ethiard, Mme Ève Goldstein et à M. J.-C. Normand.

Prochaine réunion mensuelle :

mardi 5 janvier 1999 à 20 h 30.

Musique et orgue à Saint-Jean-Baptiste

L'association Musique et Orgue a le plaisir de recevoir à nouveau le Chœur orthodoxe bulgare Saint-Jean-de-Rila pour un concert qui sera donné en hommage à M. André Herzog, un des dirigeants fondateurs de l'association, qui nous a quitté il y a quelques mois. C'est cette fois dans sa formation mixte (9 chanteurs et 9 chanteuses) que le

comme le représentant prestigieux de la liturgie bulgare. Depuis son engagement pour le concert inaugural du Festival d'Art sacré de Paris en 1988, le Chœur est l'invité régulier des principales institutions européennes. Sa notoriété est allée grandissante ; certes grâce à la qualité des voix, mais essentiellement parce que chacun des concerts de-



Chœur orthodoxe bulgare de Koïtcho Atanassov nous revient en **l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux** le 15 décembre à 20 h 30.

Il interprétera dans sa version originale pour solistes et chœur mixte "*la Divine Liturgie de Saint-Jean Chrysostome*". Composée par Pavel Tchesnakov sur des textes du IV^e siècle, c'est une œuvre maîtresse du répertoire orthodoxe.

Dans l'église orthodoxe, tout est chant, la voix humaine étant considérée comme l'instrument le plus parfait pour chanter la gloire de Dieu.

L'œuvre de Tchesnakov puise aux sources musicales du Moyen-Âge bulgare, tout en y ajoutant cette note de mélancolie typique de l'inspiration russe. La part importante réservée à plusieurs solistes permettra d'apprécier les différents timbres de ces grandes voix bulgares qui ne sont plus à découvrir.

Aujourd'hui, le Chœur orthodoxe bulgare Saint-Jean-de-Rila (en bulgare Sveti Ivan Rilsky, du nom du saint le plus vénéré en Bulgarie) est reconnu

vient pour l'auditeur un moment rare, "un instant volé au paradis" peut-on lire dans la presse.

Koïtcho Atanassov tenait à donner ce concert à la mémoire de M. André Herzog souhaitant ainsi rendre hommage à un homme dont il avait apprécié la sensibilité profonde et pour lequel la musique était une passion première. Puisse cette musique de l'âme nous réunir tous au-delà des contingences matérielles, dans un moment hors du temps.

L'association Musique et Orgue l'en remercie vivement et espère que les Scéens y viendront encore plus nombreux que pour le concert de 1997.

Vente des places le soir du concert à l'église à partir de 19 h 15 ou location au : 01 47 02 46 05 de 9 h à 12 h.

**Entrée 100 F - 60 F (jeunes)
Gratuit jusqu'à 10 ans.**

**Henri Bernet
Président de Musique et Orgue**



Centre Social et Culturel des Blagis

Centre Social et Culturel des Blagis

Travaux d'enfants

Des artistes professionnels ou amateurs des Blagis seront présents autour des enfants et des jeunes du centre psychopédagogique de jour de Fontenay-aux-Roses qui exposeront leurs œuvres : objets en pâte à sel et tableaux peints.

*Au CSCB du samedi 12 décembre
au vendredi 18 décembre.*

Bridge club de sceaux

Vous avez la chance de disposer à Sceaux d'un club de bridge affilié à la FFB (Fédération française de bridge), et de pouvoir y jouer 3 fois par semaine : lundi, jeudi et vendredi de 14 h précises à 17 h 30 aussi précises.

Si vous habitez Sceaux, vous pouvez venir à pied puisque le club a son entrée 37 rue des Écoles au rez-de-chaussée, au fond du couloir - pas d'escalier à monter - et qu'en repartant vous êtes à 50 m



"Contes et musiques en fête !"
Grande soirée au CSCB



mercredi 23 décembre 1998

Venez découvrir, en famille, les histoires, fables et légendes de nos "conteurs en herbe" (enfants et adultes) qui vous feront partager leur univers féerique et magique !
Conteurs, comédiens professionnels seront également de la fête ainsi que de nombreuses autres surprises !
Un grand repas convivial viendra clôturer cette soirée, et pour les enfants sages (de 0 à 120 ans !), un cadeau vous attend !

**Renseignements et tarifs à l'accueil
du CSCB :**

**2, rue du docteur Roux
Tél. 01 41 87 06 10**

de la rue piétonne et de ses magasins...

En dehors d'un jeudi par semaine où l'on peut participer à un tournoi national (Rondes de France), vous jouez en tournois de régularité qui vous permettent de gagner des points d'experts de la FFB.

L'ambiance est sympathique et totalement sans fumée !

Les résultats du tournoi sont communiqués dans la demi-heure qui suit sa fermeture, ou dans la soirée sur Minitel :

3615 code Bridgtel AAFA + date.

Alors, n'hésitez plus à nous rejoindre.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez appeler :

**Mme Hachette, la présidente,
au 01 43 50 47 27**

Groupe d'études d'urbanisme des habitants de Sceaux (GEUHS) - Sud 92 Écologie

Le Plan de déplacements urbains de l'Ile-de-France (PDU)
L'aggravation de la pollution de l'air dans les villes a conduit à la loi sur l'air, laquelle, dont l'article, rend obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants la mise en place du Plan de déplacements urbains (PDU). Dans une circulaire récente, le ministère de l'Équipement : - fait le constat de "la dégradation considérable et continue des conditions de déplacements, entraînant des atteintes de plus en plus profondes au cadre de vie, à l'environnement et à la santé, la circulation automobile est mise prioritairement en cause" ; - définit plusieurs objectifs pour les PDU, notamment : "réduire la pollution atmosphérique, diminuer le trafic automobile, développer les transports en commun, promouvoir des transports alternatifs à la voiture et moins polluants, établir un partage de la voirie entre les automobiles, les transports en commun, deux-

roues, piétons, vélos etc ; - le préfet de Région, chargé de l'élaboration du PDU de l'Ile-de-France, doit l'avoir terminé fin 1999, la concertation la plus large doit être assurée. Les préfets sont chargés d'organiser, dans leur département, les consultations avec les communes et la population. Les sous-préfets ont ainsi mis en place des comités techniques locaux (CTL). Le CTL Sud incluant Sceaux et présidé par le sous-préfet d'Antony, outre la Direction départementale de l'équipement, comprend des représentants des communes, des employeurs, de la RATP, des parents d'élèves et des associations de défense de l'environnement (représentées par Sud Environnement et Environnement 92). Ces dernières souhaitent que les municipalités organisent la concertation sur le PDU le plus tôt possible, en raison de leurs incidences locales considérables. Ainsi à Sceaux, il n'y a pas que la rue piétonne et les "zones 30" municipales qui nous

concernent, mais aussi par tout ce qui se passe en matière de déplacements, dans les villes voisines, dans le département et dans les départements voisins, par exemple : - le demi échangeur sur l'A86 au niveau de la faculté de pharmacie à Châtenay aura certainement une influence sur le trafic avenue des Quatre-Chemins et avenue Jules Guesde ; - la réalisation de pistes cyclables sur la D75 des Blagis à la Coulée verte, serait superfétatoire, si le prolongement vers le Plessis-Robinson et vers l'Haÿ-les-Roses n'avait pas lieu ; - les projets de "zone 30" près du parc de Sceaux doivent être compatibles avec le Plan départemental de liaisons douces. Nous sommes aussi concernés par la réalisation d'un tramway sur la N306 de Châtillon à Vélizy, car il viendrait soulager le RER Robinson en desservant la cité haute du Plessis-Robinson. De même, le prolongement des lignes de métro 4 et 13 à Bagneux, aura une incidence évidente

sur les déplacements des Scéens usagers des bus 194 et 128. Quant à la future rocade métro ou tramway d'Issy à Antony, elle attirera aussi certains Scéens. Le plan départemental de liaisons douces concerne aussi les Scéens. Certes la concertation avec les associations à Sceaux existe et continuera d'exister, comme M. le maire l'a rappelé, "avec ou sans PDU", mais celui-ci est une étape importante et il serait dommage de la rater. C'est en 1998 et non en 2000 qu'il est demandé aux communes d'en débattre avec leurs administrés. Espérons que cette concertation aura lieu et qu'elle sera fructueuse. Pour en savoir plus, nous vous invitons à la réunion-débat sur le PDU et ses répercussions sur Sceaux le jeudi 10 décembre à 20 h 30, salle de conférences, 95 rue Houdan à Sceaux.

Michel Quintin
président du GEUHS,
vice-président d'Environnement 92

CSAI - Jumeler des handicapés ? Pourquoi ?



lands, en Angleterre ; et Sceaux) se sont retrouvés dans une accueillante auberge de jeunesse des Monts Eifel, au sud-ouest de Cologne, le temps d'un long week-end.

Comme chaque fin d'octobre, à l'initiative du CSAI (le Centre scéen des amitiés internationales, l'association scéenne animatrice des jumelages), une soixantaine de handicapés des trois villes sœurs (Brühl en Allemagne, située entre Cologne et Bonn, à proximité du Rhin ; Royal Leamington Spa, dans le Warwickshire, au sud-est de Birmingham et au cœur des Mid-

Dans quel but ?

Pourquoi limiter les contacts entre ceux que la vie favorise habituellement (collégiens, instrumentistes, sportifs, retraités, etc) ? C'est un choix éthique de notre association d'avoir voulu faire profiter de cet échange des handicapés, qu'ils soient physiques ou mentaux. C'était une tentative un peu hasardeuse qui a débuté il y a quatorze ans.

Qui sont ces jeunes handicapés ?

Chez nous, la plupart d'entre eux (âgés de vingt à quarante ans) travaillent dans des CAT (Centres d'aide par le travail). Quelques-uns habitent en foyer, d'autres en famille. En Allemagne, nous avons été reçus par l'École Montessori de Brühl et par l'association Lebenshilfe, analogue à l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) de la région de Sceaux.

Quel en est le résultat ?

Bien meilleur que ce qu'on pouvait l'espérer : tous ces jeunes participent avec enthousiasme aux visites, aux jeux, aux danses, aux chants, dans cet univers trilingue, sans aucune inhibition. Les responsables des groupes apprécient leur discipline et leur coopération. Nous recevons souvent les félicitations des hôteliers

ou des guides pour leur bonne conduite, par exemple lors de la visite de la cathédrale de Cologne, ou au restaurant mexicain de Phantasia-land, le grand parc d'attractions situé sur la commune de Brühl.

Qu'en conclure ?

Cette initiative concourt au développement d'une plus grande autonomie chez tous ces jeunes qui ont des difficultés à se sentir à l'aise dans notre société performante. Nous remercions chaleureusement le Centre scéen des amitiés internationales qui permet ces rencontres.

Suzanne Bateau, Thérèse Friberg, Sabine Maria, accompagnatrices du voyage à Brühl

CSAI
8 ter, rue Marguerite Renaudin
Tél. 01 41 13 94 11

S. C. L. A.

Sceaux Culture Loisirs et Amitié

L'univers : "mystérieuse et immense maison"

Le 27 novembre, lors de sa première conférence-projection inaugurant le cycle d'initiation à l'astronomie prévue en six épisodes, Jean-Pierre Joret nous a emmenés au 7^e ciel : simple visite de courtoisie en quelque sorte !...

Voici le moment de passer aux choses sérieuses. Il n'est plus temps d'être dans la lune ! Le jeudi 10 décembre, à 18 h, au 95 rue Houdan, notre conférencier nous donnera quelques "repères" afin d'éviter de nous perdre dans le monde mouvant de l'univers.

Demeurons humbles dans notre recherche de l'immensité astrale, imprégnés par ces deux vers de La Fontaine : "Dieu n'a pas imprimé sur le front des étoiles, ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles !

Gustave Moreau : "les contes cruels"

Oserais-je vous confier que parmi tous les grands peintres du 19^e siècle, j'ignorais l'existence de Gustave Moreau (1826-1898) !...

Sans doute me suis-je arrêté trop tôt dans la découverte du "visage artistique du XIX^e" (c'est beau, n'est-ce pas !...).

Quelques artistes, dont Moreau, vont poursuivre en peinture, les recherches tentées en littérature sous le nom de symbolisme. "Vêtir l'idée d'une forme sensible" (Moreau) caractérise bien l'effort de ces peintres qui choisiront ce nouveau moyen d'expression.



Œdipe et le Sphinx

Le 12 décembre, Mme Michèle Wursthorn nous dévoilera "le conflit du bien et du mal, de l'esprit et de la matière, de l'homme et de l'animal" à travers les plus belles toiles de cet artiste, présentées au Grand Palais jusqu'au 4 janvier 1999.

L'histoire du théâtre : une suite plus classique...

Le mardi 15 décembre, à 14 h 15, au 95 rue Houdan : 2^e conférence sur "l'histoire du théâtre de ses origines à nos jours". Nous aborderons le Grand siècle du théâtre : le théâtre classique du 17^e siècle.

En 1661, Louis XIV a 23 ans. Il accueille et encourage les plus grands écrivains de son temps, ne les entrave point, ne leur demande que d'avoir du talent et de participer par leurs œuvres à sa gloire en créant un théâtre de cour et de prestige.

Retour au naturel, à la connaissance de l'homme, "au vrai", "au beau"

(Boileau), imposera une méthode commune, basée "sur un plan précis, rigoureux, bien suivi et même symétrique". En un mot (mais oui, vous le saviez bien sûr !), la fameuse règle des 3 unités. Bien entendu, il faut aussi un peu de génie !...

Giambattista Tiepolo : peintre de la lumière...

Tiepolo (1696-1770) est l'une des figures les plus attachantes du 18^e siècle vénitien. Il a été le dernier grand peintre de Venise. Il a su personnaliser sa peinture : il renonce au clair-obscur agressif de ses premières œuvres, afin "de créer une atmosphère lumineuse et aérienne". Il sait mettre en valeur "une sensibilité nouvelle nourrie de la sensualité et de l'émotivité de son époque".

Certains même découvrent dans ses compositions quelques traces d'"un chicanier qui aime badiner" (L'Express) : des chiens, de petits nuages ronds, des lances et quelques facéties historiques ou de composition...

Mais à l'unanimité, on reconnaît que Tiepolo est un peintre accessible et qu'il séduit d'emblée.

Ne vous privez pas d'un grand plaisir ! Le mercredi 16 décembre, en compagnie de Jean-Christophe Claude, nous irons visiter l'exposition que lui consacre le Petit Palais (83 tableaux et 41 dessins) jusqu'au 24 janvier 1999.

Joseph de Pirey

Pour obtenir une précision supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina au : 01 46 60 94 00. Merci.

Club des aînés



Nous voici dans le dernier mois de l'année !

Mercredi 9 décembre 1998 à 15 h 30 au club : cours de conversation en anglais qui a débuté le

29 octobre ; nous vous y attendons.

Jeudi 10 décembre : vidéo à 14 h 30 au club.

Jeudi 17 décembre : repas de Noël - Salle rose à 12 h 30

- N'oubliez pas de vous inscrire.

Lundi 21 décembre : le "Livre vivant" à 14 h au club (101 coups de canons de Henry Troyat).

Vendredi 25 décembre : jour de Noël. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous ! Nous nous retrouverons en 1999...

Lundi 4 janvier 1999 : informations générales à 14 h 30 au club.

Bien à vous.

Denise

**Club des aînés
95 rue Houdan
Tél. 01 46 61 68 45**



Club Scéen des Anciens des Blagis

Malgré l'hiver qui s'annonce, le Club scéen des anciens des Blagis continue et même grandit.

Scéens et Scéennes, ne restez pas isolés, venez vers nous ; vous y trouverez chaque semaine une ambiance familiale, vous vous ferez de nouveaux amis, avec qui vous partagerez des jeux (cartes,

scrabble, etc) ou tout simplement bavarderez en prenant un thé ou un café.

Et si vous avez des aptitudes au travail de bureau, soyez les bienvenus, nous avons besoin d'aide, particulièrement dans l'emploi trésorerie, comptabilité.

Venez participer à nos activités

habituelles : yoga, marche, piscine, chorale.

Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu le samedi 12 décembre, au restaurant "Le Stadium" à Maisons-Alfort.

Comme à l'habitude transport aller-retour par car.

Pour tout renseignement, adhésions, inscriptions :

contactez le CSAB les mardi et jeudi à partir de 14 h, au siège : 14 bis rue du Docteur Roux
Tél. 01 46 60 51 11

**La Présidente
Mme Carnoy**



Sceaux - AVF Accueil

Un américain à Paris

L'Adieu aux armes, Pour qui sonne le glas, le Vieil homme et la mer...

succès mondiaux, tirés à plus d'un million d'exemplaires, c'est bien sûr **Hemingway**. Né en 1898 dans l'Illinois, après des études secondaires en France, journaliste-reporter au Kansas City Star à 16 ans, il s'engagea dans la première guerre mondiale comme ambulancier sur le front italien, expérience qui le marqua profondément. En 1921, il s'installa à Paris et vécut à Montparnasse dans la bohème américaine avec Anderson, Pound, Gertrude Stein...

La guerre civile espagnole, dont il était correspondant de guerre, inspira son plus grand succès populaire.

Son œuvre transpose sur un mode héroïque l'expérience intime de la victoire dans la défaite, la fugacité du bonheur et la certitude de la mort, "inévitabilité, la seule chose dont l'homme puisse être sûr".

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 11 décembre à la Rotonde de Montparnasse pour évoquer la vie et l'œuvre du chef de file de ce qu'on a appelé l'école des durs, de la "génération perdue".

Une fabrique de cadres

C'est en 1872 qu'Émile Boutmy et un groupe d'amis dont Hippolyte Taine créèrent l'École libre des sciences politiques, rue Saint-Guillaume, avec un système pédagogique très original consistant à confier, parallèlement aux cours professoraux, à des maîtres de conférence choisis parmi les hauts fonctionnaires ou les cadres du secteur privé la formation de petits groupes d'élèves

en leur faisant profiter de leur expérience professionnelle et des méthodes de gestion et d'administration utilisées dans leurs secteurs d'activité.

Résultats probants, succès incontestables. La liste des anciens élèves illustres, de Paul Claudel au Président de la République actuel est impressionnante : Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré, Pierre Mendès-France, François Mitterrand, Michel Rocard et... mon fils !

Réunie à l'Université en 1945, l'École a pris le nom d'Institut d'études politiques mais signe certain de célébrité, on l'appelle toujours "Sciences-Po". Il lui reste maintenant à bien négocier le tournant européen. Ce temple de futurs cadres nous accueillera le samedi 12 décembre.

Un sauvetage

En septembre 1997, des tremblements de terre de forte intensité ont considérablement endommagé le Couvent sacré et la basilique Saint-François d'Assise en Ombrie. L'étendue des dégâts et l'ampleur des travaux qu'implique la restauration en particulier de la basilique édifée sur le tombeau de Saint-François et formée de deux églises superposées ont conduit au lancement d'une campagne mondiale pour venir en aide au patrimoine historique et artistique d'Assise. Le musée du Petit Palais participe à cette campagne en présentant une soixantaine d'œuvres majeures allant du XIIe au XVe siècle : peintures, sculptures, pièces d'orfèvrerie, manuscrits, tapisseries, céramiques conservées au musée de la basilique et prêtées exceptionnellement. Le mardi 15 décembre nous vous proposons

d'apporter votre contribution en allant les admirer.

Sauver Saint François d'Assise, il le mérite, il en a tellement sauvé...

Port-Royal : les sœurs jumelles

Lorsqu'on évoque l'abbaye de Port-Royal, il convient de préciser s'il s'agit de celle des Champs, près de Chevreuse, ou celle de Paris, Faubourg Saint-Jacques. Il existait en effet au XVIIe siècle deux abbayes portant le même nom, toutes deux de l'ordre de Cîteaux. Il n'est pas question ici de relier tous les événements croisés à rebondissement qui, depuis la réforme, en 1609, de l'abbesse Jacqueline-Marie Arnauld, la Mère Angélique, jusqu'aux doctrines de Jansénius répandues par l'abbé de Saint-Cyran, ont abouti à la destruction de l'abbaye des Champs et les biens réunis à l'Abbaye confiés aux sœurs de la Visitation, fermée à la Révolution, transformée en "Prison de Port-Libre" sous la Terreur, puis "Maison de l'Allaitement" en 1795 pour devenir "l'Hôpital de la Maternité" depuis 1814 ! Les principaux bâtiments sont

encore debout : le cloître, la chapelle, des escaliers, l'ex-salle capitulaire, l'infirmerie, l'ancien appartement de la Marquise de Sablé, et des cellules des religieuses. Nous vous proposons de les visiter le mercredi 16 décembre.

Jean Duquesnoy

Renseignements et inscriptions :

Sceaux - AVF Accueil
14 ter, rue des Imbergères
Tél. 01 43 50 45 05
et 01 46 60 55 27



Vierge à l'enfant.
Musée de la Basilique St François d'Assise

Souvenir français Assemblée générale le 10 janvier 1999 à 9 h

Comme chaque année, notre assemblée générale se tiendra dans la salle des fêtes de l'ancienne mairie. C'est avec plaisir que nous accueillerons jeunes et seniors, afin que nous puissions envisager l'action à mener en 1999. Rejoignez-nous, vous n'aurez à donner qu'un peu de temps, de cœur et d'argent, l'intégralité de nos cotisations est versée au Souvenir français qui n'est géré que par des bénévoles. Nous remercions à nouveau la générosité de nos concitoyens pour leurs dons lors des quêtes à la porte de notre cimetière le 1^{er} novembre 1998. Notre mission est, en effet, de conserver la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, de veiller et de participer à l'entretien des tombes dans les carrés mi-

litaires à travers le monde, et enfin de transmettre le flambeau du Souvenir aux jeunes générations. Certains de nos concitoyens nous ayant signalé l'absence de nos coordonnées dans notre article du mois de novembre, vous pouvez envoyer votre adhésion au CCP 100 30 H, centre Paris à l'adresse suivante : 6 avenue Jean Perrin, 92330 Sceaux.

Nous vous rappelons que la cotisation est de 100 F minimum et à partir de 200 F, un reçu fiscal vous sera envoyé pour votre déclaration d'impôts.

N'oublions pas que le devoir de mémoire est un devoir permanent.

Le Trésorier
L. Filippi

Le Président
Jacques Boon

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées pleines de dignité avec la remise de la Légion d'Honneur à Robert Morand et de la Médaille Militaire à Lionel Renault. La présence de nombreux enfants a été très remarquée. Nous reviendrons sur cette jour-

née lors du prochain numéro du bulletin. Retenez la date du dimanche 10 janvier 1999 où se tiendra à partir de 10 h notre assemblée générale à l'ancienne mairie

Le Président
Robert Quintéro

Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

Stéphane Mallarmé (1842-1898)

À l'occasion du centenaire de la mort de Mallarmé, une exposition au musée d'Orsay retrace le cheminement de ce grand poète dont l'activité fut multiple : professeur d'anglais, traducteur, rédacteur d'une revue de mode, chroniqueur et surtout une grande amitié avec les artistes majeurs de sa génération de Renoir à Gauguin, en passant par Degas, Monet, Berthe Morisot, Whistler, Odilon Redon, Vuillard.

Les jeunes poètes de la génération symboliste, fondateurs de revues d'avant-garde auxquelles il apporta libéralement son concours, reconnurent en lui un maître. Nous organisons une visite commentée le 9 décembre.

Trésors du musée d'Assise

La ville d'Assise aux toits roux, dominant une vallée ouverte sur les horizons clairs de l'Ombrie, est aujourd'hui une cité hors du temps, recueillie dans le souvenir de Saint François.

Mais elle n'est pas seulement un lieu de pèlerinage particulièrement attachant.

Elle fut également un foyer artistique rayonnant qui vit l'apparition de l'architecture gothique en Ombrie, puis, l'éclosion de la peinture italienne avec Cimabue et Giotto et un afflux considérable d'artistes.

Après cette grande période créatrice, les pèlerinages, les jubilés entraînent, au cours des siècles, la rénovation ou l'agrandissement des églises et une

grande collection de tableaux et d'objets d'art. Pour participer au financement de la restauration de la basilique d'Assise gravement endommagée par le récent tremblement de terre, le Petit Palais organise une exposition que nous visiterons le 16 décembre.

Peinture et musique à Venise : Tiepolo et Vivaldi

Cette approche peinture-musique de l'exposition Tiepolo au Petit Palais vise à accentuer l'aspect sensible de la perception des œuvres peintes de Tiepolo, particulièrement les grands décors et les œuvres religieuses : la musique contemporaine du XVIIIe siècle, écoutée grâce à des casques individuels, permet d'apprécier le jeu des formes, les effets de couleurs, les rythmes de la composition.

Le tout est de faire percevoir l'univers baroque comme un art où sont liées les différentes disciplines artistiques. Ces parentés entre Tiepolo et Vivaldi sont très nombreuses et permettent de mieux comprendre les caractéristiques de leurs styles.

Notre rencontre peinture-musique au Petit Palais aura lieu le 17 décembre.

Le néo-impressionnisme

Les arts plastiques ont connu, au cours des années 1880-1905, une évolution majeure : non seulement les moyens techniques ont été radicalement renouvelés, mais le statut même de l'œuvre d'art s'est trouvé modifié. Les peintres ne se contentent plus de raconter une

histoire, mais tentent de rendre compte de la totalité de nos sensations, de notre expérience de la durée, du mouvement mais aussi de l'espace. À travers une série de conférences, nous tenterons donc de mieux expliciter cette évolution, ainsi que de donner des clefs pour aborder l'évolution d'une peinture qui inaugura l'art moderne.

Élève de Lehmann dont l'enseignement demeure fidèle au classicisme de Ingres, Seurat (Paris 1859 - Paris 1891) se passionne très tôt pour les recherches des physiciens et des théoriciens de la vision en particulier pour celles de Chevreul, de Rood, de Helmholtz. Membre fondateur du Salon des artistes indépendants, Seurat forme autour de lui un groupe de peintres avec Paul Signac, Henri-Edmond Cross, Théo

Van Rysselberghe, que l'on baptise les "néo-impressionnistes" ou "divisionnistes". L'utilisation de la diffraction de la lumière qu'ils prônent mais aussi la division des touches permettent à ces artistes d'analyser scientifiquement la lumière et le rapport entre le volume et la couleur : elle sera également à l'origine des couleurs fauves de Matisse et de Derain, ouvrant ainsi la voie au XXe siècle.

Gilles Genty, professeur à l'École du Louvre continue notre cycle le 18 décembre à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

Pour tout renseignement
et la réservation des places :
Marie-Lou Schenkel
Tél. 01 46 61 25 88

CTVS Deux cyclos sur le "tour de France randonneur"

Je peux vous affirmer que cela ne correspond en rien à un "tour de France" professionnel. Effectuer plus de 4 800 Km en moins de 28 jours avec plus de 60 contrôles officiels, cela représente des efforts physiques très importants. Cette épreuve, exceptionnelle par son nombre de kilomètres, est organisée par l'US METRO en randonnée libre, mais rien n'est oublié, le parcours emprunte les contours de la France : Strasbourg, Cherbourg, Brest, Hen-

daye, Nice en passant par les Pyrénées, le Jura et les Vosges.

Les membres du Bureau et tous nos adhérents sont très heureux que Jacques Marie et Jacques Serron aient réalisé cet exploit sous les couleurs du CTVS.

René Bonnemaïson
1^{er} vice-président du CTVS

CTVS
107-109 rue Houdan
Tél. 01 46 31 11 64 ou 01 45 37 10 58



COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

La Ligue contre le Cancer

Votre soutien est indispensable pour l'efficacité de la chaîne de l'espoir.

L'espoir d'un grand pas en direction de la vaccination thérapeutique a été franchi en 1997, grâce à vous.

Soutenue par notre comité, l'équipe du Professeur Frédéric Triebel a réussi à identifier deux antigènes de tumeurs en 1997. Ils pourraient servir très bientôt à stimuler les cellules tueuses du système immunitaire chez les patients. La mise au point d'une vaccination

thérapeutique concernerait les malades atteints de cancer à commencer par les plus difficiles à traiter avec les moyens actuels.

Comme tous les ans, votre soutien pourra se manifester à travers les troncés déposés chez les commerçants bienveillants dont nous remercions la bonne volonté.

Le bénéfice, versé directement à la Ligue des Hauts-de-Seine permettra de continuer ces recherches promet-

teuses pour l'avenir des malades.

Toute obole, si petite soit-elle, contribuera aux efforts indispensables pour :

- l'aide à la recherche,
 - l'aide aux malades et à l'amélioration de leur vie hospitalière,
 - l'amélioration des conditions de dépistage, de diagnostic et de traitement.
- Aidez-nous à les aider. Aidez-nous à vous aider. Les déléguées locales de Sceaux S. Jechoux - G. Lerefait
Le Comité des Hauts-de-Seine de la

Ligue nationale contre le cancer recherche des bénévoles afin d'organiser un service de visites d'amitié aux malades à domicile.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la Ligue nationale contre le cancer des Hauts-de-Seine au 01 47 21 75 75.

Comité des Hauts-de-Seine
16 avenue Gallieni
92000 Nanterre

Le ministère de l'Intérieur recrute des adjoints de sécurité

Les adjoints de sécurité sont de nouveaux acteurs de la sécurité, pour prêter aide et assistance aux services territoriaux de la police et améliorer les rapports avec les citoyens.

Recrutement

Contrat de 5 ans non renouvelable.

Conditions à remplir

- Candidature dans un seul département pour la même année.

- Jeunes filles et jeunes gens de nationalité française âgés de 18 à 26 ans au 1er janvier de l'année en cours.

- Casier judiciaire vierge.

- Avoir une bonne acuité visuelle et



mesurer au moins 1,68 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes.

- Pas de condition de diplôme.

Procédure

Les dossiers de candidature sont à retirer au commissariat de police le

plus proche du domicile.

La sélection s'effectue en 4 phases :

- . examen du dossier ;
- . convocation pour des tests psychologiques ;
- . entretien devant une commission de sélection ;
- . établissement d'une liste d'agrément.

Pour plus d'information, contactez le Commissariat principal de Châtenay-Malabry, 28 rue du Docteur-le-Savoireux.

Tél. 01 40 91 25 00

La gendarmerie nationale recrute

Prévenir, enquêter, secourir

La gendarmerie, c'est 97 000 hommes et femmes qui assurent la protection des personnes et des biens, jour et nuit, sur l'ensemble du territoire. L'esprit d'initiative, le dynamisme, la disponibilité et le sens des relations humaines sont indispensables pour agir efficacement et s'épanouir dans ce grand service public ouvert sur la vie.

Officier

Il exerce ses fonctions auprès des autorités administratives, judiciaires, et militaires. Au cours de sa carrière, il sert dans des postes opérationnels ou d'état major. En fonction de ses diplômes, il reçoit pendant deux ou trois ans une formation théorique et

pratique à l'école des officiers de la gendarmerie nationale.

Gendarme

Au contact des citoyens, il est un acteur essentiel de la vie publique. Il sait écouter, comprendre et aussi imposer le respect de la loi et de l'intérêt général. Il procède à des enquêtes judiciaires et participe aux secours.

Service national

Les jeunes Français nés avant le 1^{er} janvier 1979 ont l'opportunité d'effectuer un service national valorisant dans la gendarmerie. Leur dynamisme, leur générosité et leurs compétences trouvent facilement à s'exprimer dans l'accomplissement des missions.

Volontariat

Avec la réforme du service national, les jeunes Français âgés de 18 à 26 ans, pourront souscrire un volontariat dans la gendarmerie, d'une durée de 12 mois renouvelable 4 fois. À l'issue de cette première expérience professionnelle, ils pourront accéder à une carrière dans la gendarmerie, ou bénéficier d'aides à la reconversion. Dans ce cadre, le label "gendarmerie" sera particulièrement apprécié par de futurs employeurs des secteurs publics et privés.

Renseignements :

Centre d'information et de recrutement de Paris

1 place Baudoyer - 75004 Paris

Tél. 01 48 87 02 50

De nouveaux bus sur la ligne 192

La RATP poursuit son effort de modernisation du matériel. En effet, parmi les sept lignes d'autobus qui traversent Sceaux, la ligne 192 (Rungis Marché International - RER de Sceaux Robinson) est la deuxième à être équipée de matériel offrant un plus grand confort et une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les autobus actuels arrivant en limite de service, ils sont remplacés progressivement depuis novembre par des véhicules Heuliez type GX 317 à plancher bas.



FENÊTRE SUR

ANTONY

Les 11, 12 et 13 décembre 1998

3e salon des artisans

Expo-vente

Confiseurs, bijoutiers-joailliers, fabricants de jouets, poupées, fleuriste, relieur sur cuir, santonnier, carterie, décoration, foies gras...

Au foyer du théâtre Firmin Gémier

Renseignements : 01 40 96 72 90

BOURG-LA-REINE

Samedi 12 décembre 1998

à partir de 18 h

**La 3^e Nuit du cinéma
4 films de James Bond**

À l'Agoreine, 63 bis boulevard Joffre

Renseignements : 01 41 87 23 19

CHÂTENAY-MALABRY

Du 5 au 26 décembre 1998

Exposition

"1/2 siècle de peinture"

réalisée par Huguette Sublon-Larcher en hommage à son père Edmond Sublon

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville

Renseignements au service

Communication : 01 46 83 45 40

LE PLESSIS-ROBINSON

Du 16 au 20 décembre 1998

Plessis sur glace

Tous les jours de 10 h à 17 h

(fermé le 25 décembre)

Place Woking

Locations des patins : 20 F

Renseignements : 01 46 01 43 27

FONTENAY-AUX-ROSES

Du 12 au 18 décembre 1998

Semaine

de la musique ancienne

Flûte à bec, viole de gambe,

clavecin, hautbois...

école de musique et de danse

Renseignements : 01 41 13 20 00

ANTONY

Cinéma Le Select

Tél. 01 42 37 59 45

Théâtre Firmin Gémier

Tél. 01 46 66 02 74

BOURG-LA-REINE

Cinéma :

Auditorium du conservatoire

Tél. 01 49 08 93 13

Théâtre : Salle municipale

Tél. 01 46 61 80 01

CHÂTENAY-MALABRY

Cinéma : Le Rex

Tél. 01 46 30 58 05

Théâtre Salle municipale

Tél. 01 46 61 80 01

FONTENAY-AUX-ROSES

Cinéma : Le Scarron

Tél. 01 41 13 40 88

Théâtre des Sources

Tél. 01 41 13 40 80

LE PLESSIS-ROBINSON

Cinéma : Gérard Philippe

Tél. 01 46 01 44 74

Théâtre :

Centre Culturel du Pierrier

Tél. 01 46 30 45 29

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 01 41 13 33 00

■ MAIRE

Pierre Ringenbach,
maire de Sceaux,
reçoit sur rendez-vous.

■ MUNICIPALITÉ

Bruno Philippe,
4^e maire adjoint délégué au
Logement et à la Prévention santé,
reçoit sur rendez-vous, le lundi de
16 h à 19 h.

Bernard Créac'h,
maire adjoint délégué aux Travaux,
au Patrimoine communal et à la
Vie quotidienne, reçoit sur rendez-
vous, le mardi et le jeudi de 15 h à
18 h aux services techniques, 132
rue Houdan.

Anne-Marie Lulan,
conseiller municipal, assure la
permanence du Logement, le jeudi
de 16 h à 19 h à la mairie, sur
rendez-vous.

Les autres membres de la municipalité reçoivent sur rendez-vous :

Jean-Louis Oheix,
1^{er} maire adjoint
Assistance du maire
Vie civique et participation
Qualité du service public
Relations avec les associations
patriotiques

Philippe Laurent,
2^e maire adjoint
Finances - Informatique
Vie scolaire - Action éducative
Coordination des actions entre les
domaines scolaire, culturel et sportif

Jacques Drocourt,
3^e maire adjoint
Relations avec
les commerçants et artisans
Marchés d'approvisionnement
Sécurité - Police municipale

Hervé Audic,
5^e maire adjoint
Sport - Action sportive en direction
des jeunes - Sport prévention

Maurice Aumage,
6^e maire adjoint
Environnement - Circulation et
stationnement - Circulations douces
Transports en commun

Françoise Hennequin,
7^e maire adjoint
Action sociale

Pierre Jaillard,
9^e maire adjoint
Action culturelle

Christiane Girardot,
conseiller municipal délégué
Espaces verts

Christian Lancrenon,
conseiller municipal délégué
Relations avec les entreprises
Emploi - Insertion des jeunes

Jean-Philippe Allardi,
conseiller municipal délégué
Événements - Manifestations

Germaine Pélegrin,
conseiller municipal délégué
Politique de la Ville
Patrimoine culturel

Chantal Brault,
conseiller municipal délégué
Action jeunesse
Relations avec les cités scolaires
Lakanal et Marie Curie
Information interne et externe

Jacques Steverlynck,
conseiller municipal délégué
Affaires générales - État civil
Relations internationales - Jumelage

■ **CONSEILLER GÉNÉRAL**
Philippe Laurent, conseiller général
des Hauts-de-Seine, reçoit sur
rendez-vous à la mairie de Sceaux.
Tél. 01 41 13 33 00 ou 06 09 16 81 61

■ **DÉPUTÉ**
Patrick Devedjian, député des
Hauts-de-Seine, reçoit sans
rendez-vous à la mairie de
Sceaux, le lundi 25 janvier 1999
de 17 h à 18 h 30.

Permanences

Antenne de justice

L'antenne de justice intercommu-
nale des Blagis, 10 rue de la
Sarrazine à Bagneux, est ou-
verte du lundi au vendredi de
9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elle propose les services d'infor-
mation suivants, en consultation
libre ou sur rendez-vous (sauf, le
juge des enfants, l'association Pé-
gase et le délégué du procureur
reçoivent sur convocation) :

- Association d'aide aux
victimes d'infractions pénales
(ADAVIP)
- Association départementale
pour l'information sur le
logement
- Association Pégase
- Comité de probation
- Conciliateur de justice
- Éducatrices de la protection
judiciaire de la jeunesse
- Juge des enfants
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

**Pour tout renseignement,
appelez l'antenne de justice
des Blagis au 01 46 64 14 14.**

Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux,
le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30
(inscription souhaitée à l'avance au
01 41 87 06 10).

Conciliateur

Le conciliateur des cantons de Sceaux
et Châtenay-Malabry, reçoit sur
rendez-vous, à la mairie de Châtenay-
Malabry, le 14 décembre 1998 et les 11

et 25 janvier 1999 de 13 h 30 à 17 h 30.
Prendre rendez-vous au 01 46 83 46 10.

Consultation de conseil conju- gal et thérapie de couple

Consultation le samedi matin sur
rendez-vous uniquement. 4 rue le
Bouvier (Rdc) à Bourg-la-Reine. Tél.
01 47 21 08 08.

Contrôle des impôts

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h
à 16 h, à l'ancienne mairie,
68 rue Houdan.

Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis :
les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois
de 17 h à 18 h 30 au CSCB, 2 rue du
Dr Roux.

Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB,
2 rue du Dr Roux.

Infos-consommateurs

Permanence au CSCB (2 rue du
Dr Roux), le 1^{er} lundi du mois de
14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous
auprès du CSCB :
tél. 01 41 87 06 10.

Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy : à l'ani-
mathèque - MJC, 21 rue des Ecoles,
le lundi de 14 h à 16 h le mardi et
vendredi de 10 h à 12 h et au CSCB,
2 rue du Dr Roux, le 3^e mardi
du mois de 10 h à 12 h. Permanence
téléphonique 24h/24 : 01 46 60 41 44.

COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peu-
vent être laissés à la mairie de
Sceaux auprès des différents
groupes politiques appartenant au
Conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :

01 41 13 33 59,

attendre le message qui vous indi-
quera comment procéder pour ac-
céder à la boîte vocale correspon-
dant à votre demande.

• GROUPE UDF,
boîte vocale n° 5061

• GROUPE RPR,
boîte vocale n° 5051

• AIMER SCEAUX ENSEMBLE,
boîte vocale n° 5891

• LA GAUCHE UNIE À SCEAUX,
boîte vocale n° 5071

• CITOYENS À SCEAUX,
boîte vocale n° 5081

Les annonces publiées dans *Sceaux magazine* sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

**OPHLM
de Sceaux loue :**

- 1 logement PLI : T3 duplex - plein sud - jardin privatif - 77 m2 - cave et boxe
Loyer charges comprises : 6 444 F
Chauffage individuel électrique
Tél. 01 46 60 45 37
- local professionnel ou commercial sur la rue des Écoles - 17 m2 - loyer annuel : 17 000 F HT.
Tél. 01 46 60 45 37

Offres d'emploi

Recherchons à partir de janvier, nourrice pour 2 enfants (3-7 mois). Garde partagée, même immeuble. Quartier Clos St-Marcel. Exp., réf. exigées. Non fumeur. Tél. 01 41 13 65 56.

Cherchons dame sérieuse pour garder 2 enfants à dom. + travaux ménagers plein temps, du lundi au vendredi (8 h 30 - 19 h). Tél. 01 46 60 51 49 (soir et W.E.).

Maman cherche pers. exp. pour garder à dom. bébé de 1 mois tous les mardis de 9 h 30 à 14 h 30, à partir de janvier 1999. Tél. 01 40 91 97 86.

Recherchons famille et nourrice déclarée pour partager la garde d'un bébé de 3 mois à partir de février 1999. Tél. 01 47 02 95 34.

Cherche pers. pour garder 3 enfants scolarisés 2 jrs/s de 7 h à 8 h 30 et de 18 h à 20 h 30, avec accompagnement à l'école + 1 merc./mois. Tél. 01 41 13 70 14.

Cherche dame exp. réf. pour s'occuper dame âgée et ménage, 7 à 8 h/j 5jrs/sem. à partir du 2 janvier 1999. Poss. logée. Salaire env. 8 000 F net. Tél. 01 47 02 91 53.

Cherche employée de maison du lundi au vendredi, plein temps ou horaires à discuter. Permis de conduire souhaité. Tél. 01 41 87 08 22.

Demandes d'emploi

Cherche enfants à garder le soir. Exp. Tél. 01 47 02 74 04.

Cherche à faire ménage les lundi après-midi et vendredi (2 h). Tél. 01 47 02 86 46 (rép.).

Recherche garde d'enfant (6 ans) et entretien de la maison. Pers. sérieuse avec réf. Tél. 01 46 61 90 10.

J.F. Portugaise avec réf. cherche heures de ménage ou repassage, garde d'enfants les lundi et jeudi. Tél. 01 46 65 33 83 (après 19 h).

Animateur de colonies recherche baby-sitting. Tél. 06 60 13 43 44.

Cherche à faire ménage tôt le matin à partir de 5 h 30 jusqu'à 7 h 30 dans les bureaux, les pharmacies, ou autre. Tél. 01 46 60 22 50 (le soir).

Étudiants proposent baby-sitting. Tél. 01 46 60 58 51.

Famille avec 2 enfants 8 et 12 ans cherche employé(e) de maison à partir du 4 janvier à mi-temps : ménage, repassage, course, repas, garde des enfants. Tél. 01 53 63 26 00.

Immobilier

Loue studio 26 m2 coin-séj. avec cuis. équipée, SdB avec W.C., 5 mn RER, proche commerces 2 868 F c. et droit de bail compris. Tél. 01 47 02 65 88 (libre fin déc.).

Loue Sceaux studio 5 mn RER Bourglala-Reine - RdC sur jardin - Garage en s/sol - Kitchenette - SdB - 2 000 F + charges. Tél. 01 69 34 14 34 (rép.).

Loue, Sceaux villa, séj. double donnant sur terrasse sud, cuis., 3 ch., SdB, 2 W.C., jardin ensoleillé 350 m2, cave, garage. 11 600 F. Tél. 01 46 60 22 75.

Recherche chambre dans maison en échange d'heures de ménage. Tél. 01 46 61 21 59.

Loue centre Sceaux dans petit immeuble RdC et 1er ét. accès facile, 119 m2, bureaux ou prof. médicales. 7 000 F/mois. Tél. 01 46 61 20 55.

Loue Denfert, petit studio meublé, calme, 3 100 F/mois c.c. libre jusqu'au 30.06.99. Tél. 01 47 02 00 80 (dom.) ou 01 55 22 14 50 (bur.).

Loue box fermé 5 mn centre, 500 F/mois. Tél. 01 47 02 96 24.

Vends à particulier box 15 m2 dans garage fermé, 120 000 F à débattre. Tél. 01 43 50 32 76.

Vends parking privé en sous-sol, plein centre Sceaux, 60 000 F. Tél. 01 40 91 91 09.

Vends La Plagne Aime 2 000 appt. meublé 26 m2 + balcon, 4 pers. au pied des pistes face à la chaîne du Mont-Blanc. 175 000 F. Tél. 01 43 50 18 65.

Ventes

Vends Opel Vectra 90, modèle GLS 2.0 i, nombreuses options 107 000 km, CT O.K., env. 19 000 F. Tél. 01 43 50 76 20 (à partir du 18 déc.) ou 01 49 69 09 30.

Vends Clio RN 1,4 automatique 1996 5 portes 70 000 km, parfait état, carrosserie neuve, nombreuses options. Pneus neige, galerie 40 000 F. Tél. 01 43 50 34 55.

Vends lave-linge "Arthur-Martin" TBE, H. 85 cm, l : 60 cm, P : 55 cm, 1 000 F. Imprimante Hewlett Packard Deskjet 500 TBE, 500 F. Tél. 01 40 91 99 82 ou 06 81 46 35 29.

Vends Citroën AX Audace 1,0 i, 5 portes, avril 97, 10 000 km, pack élec. vert métal., garantie 3 ans 37 500 F. Tél. 01 47 02 89 83 (après 20 h).

Vends chaîne stéréo Dual platine-disques 3 vitesses. Ampli modulateur 3 voies, gauche, droite. Prix à débattre. Tél. 01 47 02 64 08.

Vends 2 canapés cuir pleine fleur noir, exc. état, prix à débattre. Tél. 01 46 65 29 00.

Vends beau manteau vison allongé, marron, état neuf 10 500 F, beaux sacs à documents en cuir. Tél. 01 46 83 14 84.

Vends batterie Taimus 5 fûts, 2 cymbales Charleston Cow-bell, tabouret. Appareils de musculation Décathlon, état neuf. Tél. 01 41 13 63 44 (dom.) ou 01 46 73 05 42 (bur.).

Vends bureau ancien. Abécédaire fin XIX^e siècle. Tél. 01 41 13 68 36.

À vendre montre chronomètre or. Timbres oblitérés tous pays. Tél. 01 46 83 91 46 (heures repas).

Vends 1 vélo garçon, 14 pouces, TBE : 450 F. 1 hotte électrique, état neuf : 400 F. Tél. 01 46 61 00 55 (dom.).

Vends lave-linge Brandt nov. 96, 10 prog. 500 trs/min., garantie 5 ans. Neuf 3 190 F, vendu 2 000 F. Tél. 01 46 60 03 25.

Vends hotte aspirante, multitoaster, machine à écrire, radio réveil, divers vêtements, chaussures. Tél. 01 48 27 54 59 (travail 18 h/24 h).

Cours particuliers

J.F. anglaise donne cours de conversation aux adultes, soutien scolaire enfants. Tél. 01 46 61 00 96.

Professeur de russe propose mise à niveau de la 6^e à la terminale (méthodes Marie Curie et Lakanal). Tél. 01 43 50 01 75 (à partir de 20 h rép.).

Élève ingénieur Arts et Métiers donne cours particuliers de maths, physique, chimie, de la 6^e à la terminale. Fabrice. Tél. 01 43 50 31 02.

Professeur donne cours de français toutes classes (lycée-collège), méthodologie, orthographe et dissertation, et techniques du bac de français. Tél. 01 46 63 40 23.

Doctorant donne cours de philosophie et de français de la 6^e au Bac. Adulte compris. 100 à 150 F/h. Tél. 01 41 13 67 82.

Professeur donne cours de philosophie, de lettres et d'italien. Tél. 01 47 02 03 93.

Élève ingénieur donne cours particuliers tous niveaux : maths, physique-chimie 100 F/h (préparation Bac français éventuellement). Tél. 01 46 61 04 57.

Étudiante en DEA de maths appliquées, donne cours de maths (6^e à terminale) et soutien scolaire. Tél. 01 47 02 66 20 (rép.).

Étudiants donnent cours de physique et maths de la 6^e à la terminale. Tél. 01 46 60 58 51.

Étudiant propose soutien scolaire jusqu'à la terminale en maths et physique. Tél. 06 60 13 43 44.

J.F. EPF 2^e année donne cours mathématiques-physique-chimie de la 6^e à la terminale S. Tél. 06 13 58 42 61.

Cours de français par professeur, remise à niveau en orthographe et grammaire et expression écrite. Préparation au Bac de français écrit et oral. Tél. 01 47 02 48 39.

Divers

Collectionneur achète insignes militaires de régiments anciens, toutes armes, périodes 1939 à 1958. M. J.-P. Maguet. Tél. 01 46 61 03 67 (H. bur. 10 h/12 h - 15 h/19 h) ou 01 69 20 07 96 (après 20 h).

Recherche pers. voulant jouer aux cartes avec personne seule (belote, rami), homme ou femme. Tél. 01 43 50 14 51.

DÉCEMBRE

MÉDECINS

PHARMACIES

INFIRMIÈRES

Dimanche 13	Dr ROMÉO 18 bis rue de Fontenay01 43 50 80 19	Pharmacie LUPORSI (Bourg-la-Reine) 96 av. du Général-Leclerc01 46 61 96 96	Mme MERCIER 10 rue Florian01 43 50 13 93
Dimanche 20	Dr SEBAOUN 7 av. des Quatre-Chemins01 43 50 17 36	Pharmacie des Blagis 51 rue de Bagneux01 46 61 10 59	Mme THIRIET 31 rue Houdan01 46 61 98 03
Vendredi 25	Dr SILBERT 92 rue Houdan01 46 61 07 82	Pharmacie de la Faïencerie (Bourg-la-Reine) 15 av. du Général-Leclerc01 46 65 08 59	Mme PANZOUSKI 10 rue Florian01 47 02 24 23
Dimanche 27	Dr TOURNERIE 112 bis rue Houdan01 46 83 09 09	Pharmacie du Chambord 144 bis av. du Général-Leclerc (RN 20).....01 43 50 03 00	Mme GAUD-VIEL 17 av. de Poitou01 47 02 30 80
JANVIER			
Vendredi 1 ^{er}	Dr VERDON 31 rue des Pépinières01 45 36 05 56	Pharmacie Pham Gia Kim (Bourg-la-Reine) 2 rue Ravon/1 place Condorcet ...01 46 61 84 21	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31 allée de Trévise01 46 60 16 66
Dimanche 3	Dr BARBERGER 7 av. des Quatre-Chemins01 43 50 17 36	Pharmacie POMPEI 178 rue Houdan01 47 02 77 97	Mme MERCIER 10 rue Florian01 43 50 13 93
Dimanche 10	Dr BENOUAISCH 138 av. du Général-Leclerc01 46 60 74 87	Pharmacie LAVERDET 106 rue Houdan01 46 61 00 62	Mme THIRIET 31 rue Houdan01 46 61 98 03
Dimanche 17	Dr BESSIERE 59 rue Houdan01 46 83 07 07	Pharmacie DEMOUY 43 rue des Coudrais01 47 02 40 44	Mme PANZOUSKI 10 rue Florian01 47 02 24 23
Dimanche 24	Dr BRIDEY 6 place du Général-de-Gaule ...01 43 50 88 41	Pharmacie Sceaux-Robinson 5 av. des quatre chemins01 46 61 16 12	Mme GAUD-VIEL 17 av. de Poitou01 47 02 30 80
Dimanche 31	Dr COMPAGNON 112 bis rue Houdan01 46 61 19 93	Pharmacie VARIN 45 rue Houdan01 46 61 00 91	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31 allée de Trévise01 46 60 16 66

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h, pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14 h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17 ou 01 41 13 40 00	AMBULANCES (Jour et nuit) 01 46 31 69 22
POMPIERS 18 ou 01 47 02 09 38	AMBULANCE LEROY 01 46 63 24 31
CENTRE ANTIPOISONS 01 40 37 04 04	GAZ (service d'urgence) 01 47 35 27 59
DROGUE INFO SERVICE 08 00 23 13 13	ÉLECTRICITÉ (service d'urgence) .. 01 47 35 54 90
SIDA INFO SERVICE 0 800 840 800	TAXIS (Bourg-la-Reine) 01 46 61 00 00
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence) 15	SNCF (Renseignements) 08 36 35 35 35
DENTAIRE (service d'urgence) (Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h 17 h) 01 47 78 78 34	SOS AMITIÉ 01 46 21 31 31

VILLE DE
SCEAUX

18^e FOIRE AUX SANTONS ET CRÈCHES DE PROVENCE

jusqu'au 13 décembre 1998

Exposition-vente organisée par l'association des Méridionaux de Sceaux

Ancienne mairie, place de l'Église

ENTRÉE GRATUITE

Ouvert mardi, jeudi et vendredi
de 15 h à 18 h 30,
mercredi, samedi et dimanche
de 10 h à 13 h
et de 15 h à 18 h 30



Renseignements :
service Communication
de la mairie
Tél. : 01 41 13 33 00

